

## COMITÉ D'AUDITION ET DE PROGRAMMATION LEADER

*Compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2019*

### Étaient présents :

Membres votants :

7 publics

6 privés

#### **Collège public**

DESHAYES François  
DUMOULIN François  
FLAMANT Bernard  
GILLOT André  
GORSE-CAILLOU Isabelle\*  
SARAGOSA Sylvain  
VERMEULEN Bruno

\*à partir du point 3

#### **Collège privé**

AGUETTANT Nathalie  
ANGLEROT Gilles  
BAUBE Dominique  
BLANCHARD Pierre  
DESHAYES Thierry  
OCANA Annie

Membres non votants :

MENERAT Patrice

LECLERCQ Serge  
POPINEAU Jean-Marc

### Assistaient également :

ALLARD Marie  
BRIDOUX François-Xavier  
CHAFFOIS Grégory  
IUNCKER Laëtitia  
KLINGELSMIDT Florian

Région Hauts-de-France  
Chargé de mission Patrimoine historique et culturel au PNR  
Responsable du dév. économique de la CC de l'Aire Cantilienne  
Gestionnaire LEADER  
Animateur LEADER

### Excusés :

BEHAGUE Sarah, CHERON Yves, D'ARRENTIERES Delphine, DELEMOTTE Jacques, DEZOBRY Patrick, DRAY Daniel, ENJOLRAS Philippe, LECOEUR Hervé, MACHARD Christophe

- M. GILLOT, Président du Groupe d'Action Locale (GAL), introduit la réunion. Il remercie l'ensemble des présents et les invite à se présenter successivement lors d'un tour de table. Préalablement, M. GILLOT signale la présence d'un invité : M. CHAFFOIS, responsable du développement économique à la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne, et d'un nouveau membre : M. DESHAYES (Thierry), élu à la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France.
- M. DESHAYES (François) interroge le Comité sur les conséquences de la fusion des Offices de Tourisme de Chantilly et de Senlis pour la représentation de la nouvelle entité par M. GILLOT et M. BLANCHARD. M. KLINGELSCHMIDT précise que M. GILLOT est membre du Comité au titre de ses fonctions de Président de la Commission Développement économique du PNR. Il ajoute que M. BLANCHARD continue provisoirement à représenter le nouvel Office de Tourisme Chantilly-Senlis en tant que Vice-président, en attendant la nomination d'un nouveau représentant par la structure.
- M. KLINGELSCHMIDT clôture le tour de table en présentant Mme IUNCKER, déjà présente au comité précédent en juin, en tant que Gestionnaire administrative mutualisée avec la Communauté de communes Carnelle-Pays de France. Il remercie en outre cette collectivité territoriale pour la mise à disposition à mi-temps de Mme IUNCKER.

## **1 – Modification de la composition du Comité** *(voir annexe II)*

- M. GILLOT informe le Comité que Mme GUICHARD, représentante de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France, a démissionné de ses fonctions au sein de la chambre consulaire et donc, par voie de conséquence, de son siège au Comité de programmation LEADER.
- La Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France a nommé M. DESHAYES (Thierry) pour la représenter, en remplacement de Mme GUICHARD.
- Conformément au règlement intérieur, le Comité prend acte du remplacement de Mme GUICHARD par M. DESHAYES (Thierry) en tant que membre titulaire.

## **2 – Programmation d'un dossier** *(voir fiche de présentation en annexe III)*

<b>Intitulé du projet :</b>	Ouverture d'un commerce de proximité « Epi'7 tout, ainsi soi... Fée »
<b>Porteurs :</b>	- Commune de Mareil-en-France - SAS Epi'7 tout, ainsi soi... Fée
<b>Localisation :</b>	Mareil-en-France
<b>Fiche-action :</b>	4. Conforter une offre de services de proximité en milieu rural

- M. GILLOT rappelle que le projet est né à l'initiative d'une habitante de Mareil-en-France, Mme MOLARD, qui a souhaité faire revivre le centre-bourg, privé depuis 2017 de tout commerce de proximité. Il ajoute que la commune de Mareil-en-France a porté une écoute attentive au projet de Mme MOLARD et a proposé une répartition des charges. La sollicitation auprès de LEADER se fait donc sous forme de deux demandes distinctes portant sur des dépenses différentes : celle de la Mairie pour la partie réfection du local, celle de Mme MOLARD à travers sa « SAS Epi'7 tout, ainsi soi... Fée » pour les aménagements mobiliers et équipements. M. GILLOT cite les montants de dépenses pour chaque demande et les taux de financement LEADER qui y sont appliqués.
- M. KLINGELSCHMIDT souligne le fait que malgré un montant de dépenses globales similaire pour les deux dossiers, les taux de financement LEADER sont différents, en raison de la nature du porteur de projet : 70% maximum d'aide publique pour les porteurs publics, 50% maximum pour les entreprises.

*Plan de financement pour la demande d'aide LEADER de la commune de Mareil-en-France :*

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Rénovation du local	19 551,74 €	- Subventions publiques :	
Remplacement des portes	4 374,26 €	Etat : contrat de ruralité C3PF (14 %)	3 349,64 €
		<b>LEADER (56 %)</b>	<b>13 398,56 €</b>
		- Autofinancement (30 %)	7 177,80 €
<b>TOTAL :</b>	<b>23 926,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>23 926,00 €</b>

*Plan de financement pour la demande d'aide LEADER de la SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée :*

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Enseigne	980,00 €	- Subventions publiques :	
Balance	642,00 €	Région Île-de-France (25 %)	5 934,90 €
Installations techniques, matériel	14 872,05 €	<b>LEADER (25 %)</b>	<b>5 821,08 €</b>
Informatique	1 033,32 €	- Autofinancement (50 %)	
Mobilier	5 984,63 €		11 756,02 €
<b>TOTAL :</b>	<b>23 512,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>23 512,00 €</b>

- M. KLINGELSCHMIDT explique que suite aux remarques du comité d'audition :
  - la Mairie propose un traitement en deux temps de l'accessibilité aux personnes handicapées : dans l'immédiat, par l'installation d'une sonnette et la proposition de livraison à domicile, puis, par la suite et selon l'évolution de l'activité commerciale, par la réalisation d'une étude plus complète sur les aménagements nécessaires à de meilleures conditions d'accès ;
  - Mme MOLARD, déjà titulaire de son CAP Pâtisserie et ayant suivi les formations obligatoires en matière d'hygiène, s'engage à solliciter les conseils d'un professionnel pour l'aménagement de la cuisine, dans le respect des normes alimentaires et sécuritaires ;
  - Mme MOLARD s'est aussi rapprochée du réseau MONALISA qui lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées et elle a participé au forum organisé dans ce cadre le 5 octobre 2019 à Luzarches.

*[Mme BAUBE rejoint la salle]*
- M. KLINGELSCHMIDT procède à la vérification du quorum, par appel des votants. Les conditions du double quorum sont bien respectées (6 publics, 6 privés).

⇒ **Evaluation du projet** (voir grille de sélection en annexe IV)

- M. GILLOT précise que le dossier, tel que présenté, a été instruit par la Région Hauts-de-France, en préparation du comité de programmation, et qu'aucune remarque ou contre-indication n'a été formulée par cette dernière. Il rappelle également que le projet a déjà été noté en comité d'audition et qu'il a obtenu une note finale de 24,5/26.

⇒ **Décision**

Le Comité décide de conserver la notation faite en comité d'audition et le projet obtient donc une note finale de **24,5/26**.

**Vu la note finale obtenue, il est proposé au Comité l'octroi d'un montant d'aide LEADER égal à 100 % du maximum applicable, soit :**

- ✓ 13 398,56€ pour la demande d'aide de la commune de Mareil-en-France ;
- ✓ 5 821,08€ pour la demande d'aide de la SAS « Epi'7 tout, ainsi soi... Fée ».

**Le Comité approuve l'attribution des deux subventions à l'unanimité, par vote à main levée.**

**3 – Avis préalable sur un projet** (voir fiche de présentation en annexe V, dossier de présentation en annexe VI et business plan en annexe VII)

<b>Intitulé du projet :</b>	L'Atelier de la Chantilly
<b>Porteur :</b>	SARL L'Atelier de la Chantilly (en cours de création)
<b>Localisation :</b>	Chantilly
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

- M. GILLOT accueille M. ALAIME, futur dirigeant de la SARL L'Atelier de la Chantilly en cours de création. Il lui est rappelé que la durée de l'audition est de 25 minutes, réparties équitablement entre présentation et échanges avec la salle.

⇒ **Présentation du projet par M. ALAIME** (voir diaporama en annexe VIII)

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux d'agencement	84 560 €	<i>- Subventions publiques :</i>	
Achat de matériel	25 430 €	Région Hauts-de-France (5 %)	6 000 €
Triporteur	7 190 €	<b>LEADER (20 %)</b>	<b>24 000 €</b>
		<i>- Fonds privés (75 %) :</i>	
		Financement participatif	2 000 €
		Autofinancement	85 180 €
<b>TOTAL :</b>	<b>117 180 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>117 180 €</b>

- M. ALAIME commence par évoquer son parcours professionnel et son implication dans le milieu associatif, au sein de la Confrérie des chevaliers fouetteurs de crème chantilly, ayant donné naissance à son projet. Il énumère ensuite les personnes ressources identifiées sur toutes les dimensions importantes du projet : management, gestion de la restauration, marketing et communication digitale. Il reformule également l'objectif majeur du projet : « Promouvoir la crème Chantilly, dans un lieu emblématique, valorisant le patrimoine gastronomique en ville ». La localisation du futur local est explicitée, appuyant l'ancrage important dans la ville car situé en plein centre (croisement rue du Connétable et rue des Potagers).
- A partir du plan d'aménagement prévisionnel du local, un focus est ensuite effectué sur chacune des activités qui feront vivre l'Atelier de la Chantilly :
  - Dégustation et vente de crème (déclinaisons sucrées, salées, aromatisées, alcoolisées), dans l'esprit d'un salon de thé ;
  - Cours et master classes principalement à destination de la clientèle affaires ;
  - Parcours muséographique, comprenant une narration de l'histoire de la crème ainsi que de la ville et se terminant par une dégustation.
 M. ALAIME précise que les espaces ont été conçus avec du mobilier modulable, permettant au besoin, d'avoir des surfaces « vides » notamment pour l'accueil de cocktail d'entreprises ou groupes importants en nombre. Une courte vidéo est diffusée pour appuyer la complémentarité des différentes activités, actuellement déjà réalisées pour la plupart par la Confrérie des chevaliers fouetteurs de crème chantilly dans des lieux externalisés.
- M. DESHAYES (François) fait d'ailleurs référence à un événement dans ce cadre, s'étant tenu le week-end précédent au Domaine de Chantilly. M. ALAIME explique qu'il s'agit en effet de Master classes organisées par la Confrérie, dans le salon du Roi, sur les dimanches du mois d'octobre et de novembre.



- M. ALAIME évoque ensuite l'aspect d'approvisionnement en matières premières par le biais de circuits courts, pour lesquels il a déjà établi des partenariats, y compris pour des produits salés, tels que le fromage et la charcuterie, afin de proposer une carte pour le déjeuner en complément de la partie salon de thé. Il indique également qu'une attention particulière a été portée à l'accessibilité à tous, en tenant compte, dans les travaux, des normes PMR.
- L'impact en termes d'emplois est ensuite abordé. En tenant compte de la saisonnalité due à la vocation touristique de la ville, il est prévu que 2 temps partiels soient créés pour la tenue de la boutique tous les mercredis, samedis et dimanches, et qu'un extra soit employé pour la conduite du triporteur, qui sera utilisé comme outils de communication mobile ou devant le local.

⇒ **Questions-réponses :**

- M. DUMOULIN demande si Initiative Oise a été sollicité dans le cadre du projet. M. DESHAYES (François) répond que M. ALAIME bénéficie d'un prêt à taux zéro de 19 000 € attribué par Initiative Oise Sud, avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations et de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne.  
M. LECLERCQ questionne alors M. DESHAYES sur l'intervention de la CCAC. Ce dernier précise qu'il s'agit d'un abondement supplémentaire au prêt d'Initiative Oise Sud, sur les fonds propres de la CCAC, sous forme de prêt personnel à M. ALAIME.
- M. MENERAT revient sur la saisonnalité de l'activité évoquée et souhaite connaître le panier moyen estimé. M. ALAIME indique que la volonté d'avoir une partie de l'activité dédiée à la clientèle affaires pour les *incentives* devrait atténuer la saisonnalité. Il précise en outre que le business plan prévoit des paniers moyens de 10 à 12€ pour la partie boutique, et que pour obtenir ce chiffre, des coefficients tenant compte de la saisonnalité ont été appliqués.
- M. MENERAT alerte sur la nécessité avant tout de faire un travail d'éducation du public, peu coutumier des crèmes chantilly extraordinaires. M. ALAIME souligne le fait qu'il y aura des publics différents pour chaque type de crème : les plus « conventionnelles » s'adresseront essentiellement aux touristes à la recherche de gourmandise, alors que les versions plus atypiques devraient séduire plutôt les habitants, qui auront la possibilité de commander en ligne les déclinaisons proposées.
- M. LECLERCQ mentionne « la Maison de la Chantilly » à Paris qui a, a priori, fermé ses portes il y a peu. M. ALAIME explique que la localisation à Chantilly même est un véritable atout qui distingue son projet de celui de la Maison de la Chantilly. Il ajoute que le concept de vente de crème liquide non transformée, proposé par la Maison de la Chantilly, n'était de son point de vue pas très porteur.
- Mme OCANA souhaite connaître les modes de consommation de la crème. M. ALAIME distingue les ventes sur place, pour consommation immédiate, et les ventes à emporter, pour consommation sous 3 jours maximum. Il précise en outre que le choix a été fait de travailler avec une crème UHT, pour permettre une meilleure gestion des stocks (conservation 1 mois environ avant confection des produits). Il est prévu que la Chantilly puisse être dégustée seule, avec des toppings ou dans des pâtisseries.
- Mme BAUBE demande plus de détails sur l'utilisation du triporteur et notamment sur la possibilité de réaliser des livraisons à domicile. M. ALAIME indique qu'il s'agira, dans un premier temps, de l'utiliser comme un outil marketing pour les événements ou devant la vitrine de la boutique. Il retient toutefois la suggestion des livraisons à étudier pour la suite, la circulation importante du triporteur étant intéressante en termes de communication.  
M. FLAMANT s'interroge sur les caractéristiques techniques du triporteur. M. ALAIME explique qu'il s'agira d'un véhicule à assistance électrique.

- M. FLAMANT questionne M. ALAIME sur ses attentes vis-à-vis du PNR, au-delà de l'aide LEADER. M. ALAIME mentionne la mise en relation avec des producteurs locaux et l'appui sur la partie muséographique pour créer une expérience culino-numérique.
- M. SARAGOSA demande si le bail du local est déjà signé et pour quand serait planifiée l'ouverture. M. ALAIME répond que la signature du bail est prévue le 16 octobre 2019 et qu'au vu des travaux ainsi que de la saison creuse sur les mois de janvier-février, l'ouverture est envisagée pour début mars. M. FLAMANT demande si une terrasse est envisagée pour les beaux jours. M. ALAIME précise qu'il aimerait en prévoir une, si la mairie le permet.
- M. DUMOULIN interroge M. ALAIME sur la surface du commerce et sur la capacité à accueillir des groupes. M. ALAIME répond que le local comprendra deux salles de 50 et 30 m<sup>2</sup> et une cuisine de 20 m<sup>2</sup> environ, ce qui permettra d'accueillir des groupes de 45 personnes maximum. Il précise que, selon la taille des groupes, il proposera des expériences différentes, plus ou moins participatives.

*[Mme GORSE-CAILLOU rejoint la salle]*

- M. GILLOT soutient que l'Atelier de la Chantilly est un véritable apport touristique pour la ville, qui s'inscrit totalement dans la volonté actuelle de transformer les touristes en acteurs de l'histoire en leur offrant une "expérience à vivre". M. LECLERCQ évoque une réelle complémentarité avec les circuits proposés par l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis.
- M. MENERAT demande si le projet ne risque pas d'être perçu comme une concurrence par les pâtisseries des alentours, une grande partie de l'activité faisant appel à la pâtisserie. M. ALAIME souligne que son but est, en premier lieu, de faire venir les visiteurs pour la partie muséographique.
- M. KLINGELSCHMIDT rappelle que le temps prévu pour l'audition est déjà dépassé et qu'il est nécessaire de passer à la notation du projet.
- M. GILLOT remercie M. ALAIME pour sa présentation. *[M. ALAIME quitte la salle.]*

#### ⇒ **Évaluation du projet** (voir grille de sélection en annexe IX)

- Le Comité procède au remplissage de la grille de sélection et formule les observations suivantes : (les numéros renvoient aux critères)

##### ✓ **Critères généraux :**

❶ Le projet répond complètement aux objectifs de la fiche-action 1, la crème Chantilly faisant partie intégrante du patrimoine culturel du territoire.

❷ Des retombées sur la fréquentation sont espérées, au vu du réel apport en matière touristique. Le public cible aurait donc une portée internationale.

3 emplois sont prévus en création (2 temps partiels et un extra).

Un débat s'engage sur le coût raisonnable du projet. M. DESHAYES (François) rappelle que le coût global du projet est estimé à près de 200 000 € (TTC) selon le business plan. Mme ALLARD demande à quoi correspond ce montant car dans la fiche projet, le budget prévisionnel se rapproche plutôt des 120 000€. M. KLINGELSCHMIDT précise qu'il s'agit des immobilisations incorporelles, des stocks et de la trésorerie de départ, non éligibles à LEADER.

M. MENERAT juge qu'il y a inadéquation entre l'investissement de départ et les retombées économiques à court ou moyen terme. Il cite entre autre l'exemple d'un commerçant ayant dédié sa boutique aux macarons et qui s'est vu contraint de fermer l'établissement, en raison des coûts trop élevés et des difficultés techniques avec un produit difficilement malléable / transportable. Mme OCANA estime que l'Atelier de la Chantilly proposera un produit intemporel, contrairement aux macarons qui, après une période en vogue, ont assez vite été oubliés.

M. CHAFFOIS insiste sur la force du projet qui réside dans son réseau partenarial développé, permettant ainsi une maximisation des recettes. Il souligne également que le droit au bail est très rare en matière de restauration sur Chantilly, ce qui explique le montant élevé des immobilisations incorporelles. M. SARAGOSA répond que dans la mesure où il n'y a pas de cuisson, le projet n'est pas réellement considéré comme de la restauration. M. CHAFFOIS confirme toutefois que les propriétaires de locaux mis en bail considèrent comme telle toute activité ayant trait à la transformation de denrées alimentaires.

Il est finalement conclu que le coût n'est que moyennement raisonnable.

③ La dimension environnementale a bien été intégrée au projet, avec notamment l'utilisation de contenants biodégradables, la proposition de couverts en bambou et la prévision du triporteur à assistance électrique.

M. KLINGELSCHMIDT précise que l'une des suggestions du comité technique consulté en amont était un approvisionnement de la crème en circuit court. Toutefois, l'absence de producteur à proximité et les problématiques liées à la conservation rendent cette option impossible.

④ La rareté de l'offre est indiscutable, il semble même étonnant que le concept n'existe pas encore. Les partenariats seront nombreux et porteront sur différents domaines.

⑤ La localisation de la boutique est idéale au vu du produit choisi et le rayonnement s'annonce sur un large périmètre.

⑥ Le projet est co-construit avec des personnes ressources sur chaque thématique spécifique. Les partenariats sont prévus nombreux, tant avec les restaurateurs qu'avec les acteurs touristiques ou encore les écoles d'hôtellerie et de restauration.

⑦ KLINGELSCHMIDT résume les observations émanant du comité technique, consulté par voie écrite (*voir diapo 10 – Diaporama présenté lors du comité en annexe I*). Il précise qu'un certain nombre des remarques ont déjà été transmises à M. ALAIME qui les a intégrées dans sa réflexion et a procédé à quelques ajustements : scénographie à enrichir, modularité des espaces à privilégier, partenariats plus développés avec les hôtels et les lycées professionnels, etc. La qualité technique du projet est donc excellente. Le projet comporte une certaine part de risque concernant sa viabilité économique, néanmoins le business plan a été travaillé très finement, sur la base d'hypothèses solidement étayées, et les chiffres fournis semblent donc plutôt solides.

#### ✓ Critères spécifiques à la fiche-action 1 :

(A) L'intérêt patrimonial de la crème Chantilly est incontestable, c'est une « marque » mondialement connue et fortement rattachée à l'histoire du château de Chantilly.

(B) L'ouverture est prévue toute l'année les mercredis, samedis et dimanches. Les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été intégrées au projet de travaux.

(C) Les supports de communication ont été réfléchis pour être au minimum bilingues (français / anglais).

(D) Certains produits seront disponibles en commande en ligne, il y aura donc un site web dédié.

(E) M. ANGLEROT indique que la marque "Valeurs Parc naturel régional" ne s'applique pas aujourd'hui à ce type de projet. Il n'y a pas dans le projet de prise en compte spécifique de la localisation au sein d'un PNR.

#### ⇒ Note finale et observations générales :

- Le projet obtient une note de 22/26, à laquelle s'ajoutent 2 point bonus (*porteur privé*), soit une note finale de **24/26**. Avec ce score, le projet obtient un **avis préalable favorable**.

- Par ailleurs, le Comité recommande au porteur de projet :
  - d'envisager une utilisation plus mobile et plus fréquente du triporteur, par exemple sous forme de livraisons à domicile ou d'animations dans le cadre d'évènements, séminaires, etc.
  - de poursuivre les efforts déjà engagés en réponse aux avis des partenaires techniques (enrichissement de la muséographie, modularité des espaces, partenariats avec les hôtels, agences réceptives, restaurateurs, lycées professionnels...)

*[Mme OCANA et M. VERMEULEN quittent la salle.]*
- M. KLINGELSCHMIDT précise que Oise Tourisme, consulté au titre du comité technique, souligne une forte demande en termes d'activités de *team building* pour les séminaires et que l'utilisation du triporteur pour réaliser les animations directement dans les hôtels du secteur serait un vrai bonus.
- M. GILLOT remercie le comité de programmation et le comité technique pour toutes les remarques constructives.

#### **4 – Avis préalable sur un projet** (voir fiche de présentation en annexe X)

<b>Intitulé du projet :</b>	Réhabilitation de l'ancien Hôtel-Dieu de Galande à Senlis en centre culturel et social
<b>Porteurs :</b>	M. Thibaut ANNERON
<b>Localisation :</b>	Senlis
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

- M. GILLOT accueille M. ANNERON. Il lui est rappelé que la durée de l'audition est de 25 minutes, réparties équitablement entre présentation et échanges avec la salle.

#### ⇒ **Présentation du projet par M. ANNERON** (voir diaporama en annexe XI)

*Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :*

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux de réhabilitation de la chapelle	513 000 €	<i>- Subventions publiques :</i>	
Fermeture de la nef de la chapelle par une paroi en verre	72 000 €	DRAC (13 %)	88 000 €
Frais d'architecte	70 000 €	Département de l'Oise (1 %)	5 000 €
		<b>LEADER (15 %)</b>	<b>100 000 €</b>
		<i>- Fonds privés (71 %) :</i>	
		Mission Stéphane Bern	120 000 €
		Mécénat / Don privé	25 000 €
		Autofinancement	317 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>655 000 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>655 000 €</b>

- M. ANNERON énumère les différents axes prévus dans sa présentation et localise l'emplacement de la bâtisse. Il détaille également le découpage de la parcelle en 3 bâtiments reliés, ayant eu des fonctions variées au fil de l'histoire : l'ancien Hôtel-Dieu créé en 1230, le logis ayant abrité les sœurs et le logis ayant accueilli les bureaux de la Caisse d'épargne.
- Un focus est ensuite fait sur les éléments qu'il devient urgent de rénover, l'état de péril y ayant été déclaré dans les années 90 : voutes et colonnes au rez-de-chaussée, combles de 150m<sup>2</sup>, etc.
- M. ANNERON présente les différentes vocations qu'auront les espaces réhabilités au sein de l'Hôtel-Dieu en lui-même :
  - Sportive et économique, avec l'activité de studio Pilate comptant actuellement 250 adhérents (RDC) ;
  - Culturelle, avec la mise à disposition pour des spectacles, répétitions, défilés de mode, tournages... (RDC) ;
  - Sociale, avec un retour à la vocation initiale de l'Hôtel-Dieu à travers l'accueil de migrants en transit (combles).

Un tour d'horizon sur les différentes recettes résultant de ces vocations est effectué, sur la base d'estimations, excepté pour l'activité Pilate qui s'appuie sur les chiffres actuels du studio avec un développement à +50% souhaité : 11 à 12 000€ mensuel, toutes activités confondues.

#### ⇒ **Questions-réponses :**

- M. GILLOT fait remarquer que d'après les photos du diaporama, la toiture semble saine et en bon état. M. ANNERON répond qu'en effet, la toiture a fait l'objet d'une réfection récente, lors de l'acquisition du domaine par la Caisse d'épargne.
- M. SARAGOSA demande si le permis de construire a déjà été obtenu pour l'ensemble des travaux. M. ANNERON confirme l'acceptation du permis de construire, excepté pour la partie vitrée en RDC qui est encore en attente de validation par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).
- De nombreux échanges succèdent la présentation du budget par M. ANNERON :
  - M. KLINGELSMIDT ajoute qu'en complément des activités évoquées précédemment, il est prévu que l'Hôtel-Dieu soit aussi ouvert à la visite au minimum 40 jours par an, en raison de son inscription aux Monuments Historiques.
  - M. GILLOT alerte sur le fait que l'accueil de migrants nécessite une réelle gestion et implique donc des charges et/ou du temps de travail en contrepartie.
  - M. DESHAYES (François) souhaite savoir si les montants des travaux sont des estimatifs globaux ou s'ils font déjà l'objet d'un chiffrage précis. Il questionne aussi M. ANNERON sur l'engagement certain ou non des financements indiqués pour la DRAC, la mission Stéphane Bern et le mécénat privé. M. ANNERON répond que le budget, tel qu'il est présenté au comité, a été validé par le cabinet d'architecte qui a déjà réalisé un appel d'offres pour lequel 3 entreprises ont répondu. Il précise en outre que les démarches auprès de la DRAC et de la mission Stéphane Bern sont bien avancées mais que les montants de subvention n'ont pas encore été notifiés. En revanche, pour le mécénat privé, les dons ont déjà été collectés par l'association La Demeure Historique.
  - M. CHAFFOIS évoque la possibilité d'un recours au financement participatif. M. ANNERON avoue ne pas avoir exploré cette piste pour l'instant mais la prend en considération pour la suite. M. KLINGELSMIDT mentionne l'existence de plateformes spécifiquement dédiées aux projets patrimoniaux, telles que Dartagnans.
- Mme BAUBE questionne M. ANNERON sur le fonctionnement de l'activité Pilate. M. ANNERON explique que différentes formules sont proposées actuellement et qu'elles le seront toujours après transfert de l'activité à l'Hôtel-Dieu : cours collectifs à 15€/heure pour 5 personnes maximum, cours sur machines à 18€/heure, cours particuliers à 25€/heure.
- Un débat s'engage sur la pertinence de l'intitulé du projet "culturel et social" au regard de la principale source de recettes, à savoir l'activité Pilate. Il est rappelé que dans la stratégie choisie par le GAL, la dimension économique est une condition sine qua non d'éligibilité des projets. M. DESHAYES (François) précise qu'il ne s'agit cependant pas d'une création d'activité mais uniquement d'un transfert de local. M. ANNERON explique toutefois que la notion de développement économique est bien présente dans le projet puisque le transfert de l'activité dans un lieu plus spacieux aura pour objectif d'augmenter de 50% le chiffre d'affaires du studio Pilate, grâce à l'embauche de l'apprentie actuelle à temps plein et à la gestion qui sera assurée par Mme ANNERON sur un mi-temps.
- M. SARAGOSA revient sur la fermeture de la nef par des parois vitrées. M. ANNERON indique que selon les prescriptions de l'ABF, seules 2 travées sur 5 seraient fermées.

- M. POPINEAU demande si tous les renseignements ont été pris sur une éventuelle prescription de fouilles archéologiques. M. ANNERON précise qu'elles ont déjà été réalisées il y a moins de 10 ans par la Caisse d'Épargne.
- M. SARAGOSA s'interroge sur la réfection de la charpente au niveau des combles. M. ANNERON répond qu'elle sera traditionnelle, avec une entreprise reconnue par les Monuments Historiques, l'ABF privilégiant une réfection classique plutôt qu'un remplacement intégral ou la pose d'une structure en acier.
- M. BRIDOUX souhaite connaître la capacité d'accueil du public sur l'ensemble de la bâtisse. M. ANNERON précise que les normes pour les Etablissements recevant du public (ERP) s'appliquent aux combles, limitant l'accès à 19 personnes simultanément. Pour le RDC, une consultation de la commission de sécurité sera nécessaire pour déterminer la capacité maximum mais au vu des m<sup>2</sup>, il est probable qu'au moins 35 personnes puissent être réunies simultanément. Il ajoute que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera possible au RDC, grâce à la réfection des pavés.
- M. BLANCHARD souligne l'intérêt du site de l'Hôtel-Dieu pour les visites proposées par l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis et cite l'exemple des Journées Européennes du Patrimoine 2019 durant lesquelles un réel enthousiasme de la population pour le lieu a été ressenti. M. ANNERON confirme que la volonté de faire visiter la bâtisse existe déjà actuellement mais que la situation de péril ne le permet pas.
- M. GILLOT remercie M. ANNERON pour sa présentation.  
[M. ANNERON quitte la salle.]

⇒ **Évaluation du projet** (voir grille de sélection en annexe XII)

- M. KLINGELSCHMIDT résume les observations émanant du comité technique, consulté par voie écrite (voir diapo 12 – Diaporama présenté lors du comité en annexe I).
- M. KLINGELSCHMIDT revient sur le plan de financement ayant fait débat.  
M. DUMOULIN relève l'incertitude actuelle sur les fonds indiqués pour la mission Stéphane Bern.  
M. KLINGELSCHMIDT précise que le projet de l'Hôtel-Dieu a bien été sélectionné et que si les montants pourront être légèrement revus, l'impact pour l'aide LEADER sera minime étant donné que le plafond de 100 000€ d'aide restera très certainement atteint. Il ajoute qu'il faudra en revanche confirmer si les fonds de la mission Stéphane Bern sont à considérer comme un financement privé ou public.
- Des interrogations plus générales sur le programme LEADER et les fiches-actions sont alors formulées :
  - M. LECLERCQ alerte sur le fort impact de ce projet sur l'enveloppe budgétaire de la fiche-action 1 dédiée au patrimoine, laissant ainsi un solde de 105 000€ jusqu'à la fin de la programmation (voir consommation des enveloppes en annexe XIII). M. GILLOT rappelle que des transferts entre les enveloppes budgétaires des différentes fiches-actions peuvent être envisagés. M. KLINGELSCHMIDT ajoute que les projets patrimoniaux sont à la fois les plus nombreux et les plus coûteux dans ceux présentés au GAL. Il confirme en outre que l'état de consommation des enveloppes budgétaires des autres fiches-actions permet tout à fait d'opérer un transfert, d'autant que certaines fiches-actions sont dans une situation de blocage du fait notamment de la difficulté à trouver des cofinancements publics adaptés.
  - M. SARAGOSA demande la date officielle de fin de programme LEADER. Mme ALLARD répond que la date n'est pas encore officiellement arrêtée, mais qu'il est probable que le programme soit prolongé d'une année, soit une fin de programmation des dossiers au 31 décembre 2021.
- Mme ALLARD fait remarquer que le projet a été présenté avec l'installation du studio Pilate en RDC mais que si l'ABF refuse la fermeture par parois vitrées, c'est tout le projet qui est alors remis en cause dans son organisation globale. Elle insiste également sur la partie fermée en RDC qui, avec la solution préconisée par l'ABF de fermeture partielle (2 travées sur 5), ne permettra pas d'augmenter

considérablement la surface dédiée au studio Pilate et ainsi de développer, comme projeté, l'activité. Elle évoque enfin la complexité de la pluralité des activités au vu des équipements nécessaires au studio Pilate (machines relativement volumineuse, difficiles à stocker ailleurs le temps d'un tournage par exemple).

- M. SARAGOSA ajoute qu'au-delà la complexité de faire cohabiter les différentes activités, il faut se poser la question d'un éventuel échec du projet en raison des charges importantes. M. KLINGELSMIDT rappelle qu'avec l'attribution de la subvention, le porteur de projet s'engage à entretenir les investissements et les maintenir pour l'usage prévu durant au minimum 5 ans.

✓ **Critères généraux :**

❶ Le projet répond tout à fait aux objectifs de la fiche-action 1, avec la valorisation du patrimoine historique et culturel.

❷ Le projet n'étant pas considéré comme touristique, ce sont les critères "autre projet" qui s'appliquent. La réhabilitation ne répond pas à un besoin mais l'engouement prononcé pour le site lors des Journées Européennes du Patrimoine a démontré qu'il y avait une demande.

L'effet d'entraînement est discutable car si le site permettra de compléter l'offre de visite pour certains hébergeurs par exemple, il ne constituera pas un motif déterminant de séjour.

M. KLINGELSMIDT précise que les visites guidées de l'Hôtel-Dieu seront possibles un week-end par mois mais qu'en complément, le porche sera ouvert en permanence, laissant ainsi la possibilité aux promeneurs d'avoir une vue d'ensemble de la bâtisse.

Il est prévu le maintien d'un emploi (activité actuelle du studio Pilate) et la création d'un demi-poste complémentaire pour la partie gestion.

Le coût total du projet, bien que conséquent, est jugé comme raisonnable dans la mesure où la restauration du monument sera une réelle valorisation pour la commune, contribuant à son rayonnement patrimonial. Un nouveau débat s'engage sur la pertinence de l'intitulé du projet au regard de la dimension économique apportée essentiellement par l'activité Pilate.

M. KLINGELSMIDT rappelle que la sélection des projets devant être totalement transparente, la grille de notation est transmise aux porteurs de projets en vue de la préparation de l'audition. Il est convenu que le fond du projet est bien un acte de sauvegarde du patrimoine bâti de Senlis et qu'il est donc cohérent que les coûts soient élevés.

❸ L'aspect environnemental ne peut être réellement évalué dans le cadre du projet de réhabilitation mais il apparaît qu'aucun impact négatif n'est attendu dans le cadre des travaux.

❹ Si l'innovation n'est pas un critère fort sur ce projet, la majesté du site et la diversité d'activités envisagées rendent néanmoins le projet peu banal.

❺ La localisation en cœur de ville et le rayonnement probable du projet s'inscrivent pleinement dans la dynamique portée par l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis pour le développement du tourisme plus que de l'excursionnisme.

❻ De nombreux partenaires privés et publics ont été consultés et la diversité des bénéficiaires sera forcément importante au vu du fort intérêt patrimonial et des activités projetées.

❼ M. DUMOULIN précise que la viabilité économique est en grande partie dépendante de l'attribution des fonds par la DRAC et la Mission Stéphane Bern, qui représentent une part non négligeable des recettes prévues au plan de financement, mais aussi de la solidité financière du porteur de projet au vu de l'importance des investissements.

Mme ALLARD insiste sur le fait que la viabilité économique du projet est encore à ce jour incertaine en raison de l'attente d'acceptation de l'ABF des parois vitrées, permettant l'installation du studio Pilate en RDC.



M. CHAFFOIS propose que l'attribution de l'aide LEADER soit conditionnée par l'exercice de l'activité Pilate, source de revenus essentielle pour permettre l'équilibre financier du projet à termes.

✓ **Critères spécifiques à la fiche-action 1 :**

(A) L'intérêt patrimonial du site est incontestable.

(B) L'ouverture au public est prévue toute l'année (vue d'ensemble depuis le porche d'entrée) et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été intégrée dans les aménagements prévus.

(C) Pas ou peu de supports explicatifs sont prévus dans le cadre de la réhabilitation. Cependant, Mme BAUBE indique que lors des Journées Européennes du Patrimoine des documents explicatifs ont été mis à disposition du public et qu'ils étaient exclusivement en français.

(D) Le projet de réhabilitation de l'Hôtel-Dieu de Senlis possède déjà une page dédiée sur le site de la Fondation du Patrimoine. Le studio Pilate dispose quant à lui d'un site internet qui pourra, par la suite, intégrer une page dédiée au lieu de pratique.

(D) L'adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » est inadaptée à ce type de projet. Cependant, il n'y a pas dans le projet de prise en compte spécifique de la localisation au sein d'un PNR.

M. KLINGELSCHMIDT fait remarquer qu'une évolution de la grille d'audition serait nécessaire pour tenir compte des difficultés récurrentes rencontrées sur certains critères.

⇒ **Note finale et observations générales :**

- Le projet obtient une note de 18/26, à laquelle s'ajoutent 2 points bonus, soit une note finale de **20/26**. Avec ce score, le projet obtient un **avis préalable favorable**.
- Par ailleurs, le Comité adresse au porteur de projet les observations suivantes :
  - la verrière est un élément clé du projet, qui conditionne fortement les activités possibles et la viabilité économique de l'ensemble. Si elle n'était finalement pas réalisée, le projet s'en trouverait profondément modifié et devrait donc être réévalué en conséquence.
  - la conception de la verrière devra permettre une modularité de l'espace du rez-de-chaussée, afin de pouvoir accueillir aussi bien des activités en groupe réduit que des événements plus importants.
  - les modalités de l'accueil de migrants ne sont pas suffisamment détaillées. Des précisions sont attendues, notamment sur l'avancement des démarches administratives nécessaires, sur les aménagements prévus et sur l'organisation concrète de l'activité (qui assure l'accueil, avec quels financements, comment faire cohabiter les différentes activités...)
  - le volet touristique mériterait d'être davantage développé. Il serait intéressant de prévoir la réalisation de supports pédagogiques bilingues sur l'histoire et l'architecture du monument afin de renforcer l'intérêt des visites qui seront organisées.

## **5 – Point d'information sur les projets réalisés**

- M. KLINGELSCHMIDT propose un focus sur 4 projets réalisés ayant obtenu des aides LEADER, avec des visuels et quelques chiffres clefs (*voir diapo 14 à 17 – Diaporama présenté lors du comité en annexe I*). Il ajoute également quelques informations verbalement :
  - ❶ Le chiffre d'affaires de BOB-E-BIKE, malgré une forte progression entre 2018 et 2019, reste toujours nettement inférieur au business plan. Toutefois, le comité avait noté dès le départ que celui-ci semblait largement surévalué. M. BOBINET réfléchit actuellement à de nouvelles offres pour augmenter la clientèle individuelle et faire face à la forte saisonnalité de l'activité.

M. CHAFFOIS précise que la situation de M. BOBINET est encore viable puisqu'il bénéficie toujours des indemnités Pôle Emploi mais que la nécessité de se développer autrement est à faire mûrir dès maintenant, pour pallier à l'arrêt futur des indemnités.

M. ANGLEROT ajoute que les municipalités du territoire sont très favorables à son activité.  
[M. SARAGOSA quitte la salle.]

② Les Cabanes des Grands-Chênes ont dépassé leur objectif en nombre de nuitées sur 2019. L'entreprise valorise régulièrement des producteurs locaux sur sa page Facebook.

③ La journée d'inauguration du village troglodytique de Gouvieux en juin a été un succès. Elle a montré le potentiel du site et la nécessité de communication et d'animation pour le faire davantage connaître.

④ Le parcours de réalité virtuelle à Chantilly a été inauguré mi-septembre auprès des partenaires et mis en place pour le grand public lors des Journées Européennes du Patrimoine 2019.

Une vidéo de présentation est diffusée et les casques ainsi que l'application mobile sont mis à disposition pour test aux membres du Comité qui le souhaitent.

- M. KLINGELSCHMIDT précise que l'ensemble des porteurs de projets seront à l'avenir encouragés à inviter les membres du Comité de programmation lors des inaugurations.

## **7 – Questions diverses**

Aucune question n'est formulée.

## **Clôture de réunion**

En l'absence de questions diverses, la séance est close.

M. GILLOT remercie les personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié.

*Fait à Orry-la-Ville le 14 novembre 2019*

André GILLOT



Président du Comité de programmation

## **ANNEXES**

I – Diaporama présenté lors de la réunion

II – Composition du Comité de programmation au 15/10/2019

III – Fiche de présentation du projet « Épicerie Epi'7 tout, ainsi soi... Fée à Mareil-en-France »

IV – Grille de sélection définitive pour le projet « Épicerie Epi'7 tout, ainsi soi... Fée à Mareil-en-France »

V – Fiche de présentation du projet « L'Atelier de la Chantilly »

VI – Dossier de présentation pour le projet « L'Atelier de la Chantilly »

VII – Business plan pour le projet « L'Atelier de la Chantilly »

VIII – Support de présentation du projet « L'Atelier de la Chantilly »

IX – Grille de sélection complétée pour le projet « L'Atelier de la Chantilly »

X – Fiche de présentation du projet « Réhabilitation de l'Hôtel-Dieu de Galande à Senlis »

XI – Support de présentation du projet « Réhabilitation de l'Hôtel-Dieu de Galande à Senlis »

XII – Grille de sélection complétée pour le projet « Réhabilitation de l'Hôtel-Dieu de Galande à Senlis »

XIII – Consommation des enveloppes au 15 octobre 2019

Contact : Florian KLINGELSCHMIDT, animateur LEADER

06 27 69 66 15 / 03 44 63 65 65 / [f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr)

GAL Parc naturel régional Oise – Pays de France

Mardi 15 octobre 2019

# COMITÉ D'AUDITION ET DE PROGRAMMATION LEADER

## GAL Parc naturel régional Oise – Pays de France



Le GAL Parc Naturel Régional Oise – Pays de France est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.



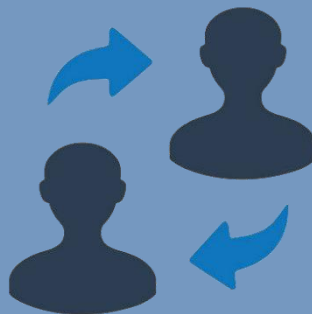
# Sommaire

- **Modification de la composition du comité**
- **Programmation de dossiers :**
  - 1 – Commune de Mareil-en-France  
+ SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée
- **Audition des porteurs de projet :**
  - 2 – SARL L'atelier de la Chantilly
  - 3 – M. Thibaut ANNERON
- **Point d'information sur les projets réalisés**
- **Questions diverses**

# MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

Représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France :

Titulaire	GUICHARD	Hélène
Titulaire	<b>DESHAYES</b>	<b>Thierry</b>



# PROGRAMMATION DE DOSSIERS



# I – Commune de Mareil-en-France + SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée

**Intitulé du projet :** Ouverture d'un commerce de proximité  
« Epi'7 tout, ainsi soi... fée »

**Porteurs de projet :** - Commune de Mareil-en-France  
- SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée

**Localisation :** Mareil-en-France

**Fiche-action :** 4. Conforter une offre de services de proximité en milieu rural





# I – Commune de Mareil-en-France + SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée

Plan de financement pour la demande d'aide **de la commune** :

Dépenses éligibles (Hors Taxes) :		Ressources :	
Rénovation du local	19 551,74 €	- Subventions publiques :	
Remplacement des portes	4 374,26 €	Etat : contrat de ruralité C3PF (14%)	3 349,64 €
		<b>LEADER (56 %)</b>	<b>13 398,56 €</b>
		- Autofinancement (30%)	7 177,80 €
<b>TOTAL :</b>	<b>23 926,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>23 926,00 €</b>

Plan de financement pour la demande d'aide **de la SAS** :

Dépenses éligibles (Hors Taxes) :		Ressources :	
Enseigne	980,00 €	- Subventions publiques :	
Balance	642,00 €	Région Île-de-France (25%)	5 934,90 €
Installations techniques, matériel	14 872,05 €	<b>LEADER (25 %)</b>	<b>5 821,08 €</b>
Informatique	1 033,32 €	- Autofinancement (50%)	11 756,02€
Mobilier	5 984,63 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>23 512,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>23 512,00 €</b>



# I – Commune de Mareil-en-France + SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée

- **Réponses données par le porteur de projet aux demandes du Comité d'audition :**
  - Accessibilité personnes handicapées :
    - ➡ Phase 1 : installation sonnette et livraison à domicile
    - ➡ Phase 2 (selon évolution de l'activité) : étude plus complète.
  - Normes d'hygiène et de sécurité pour la cuisine :
    - ➡ CAP Pâtisserie obtenu et formations obligatoires suivies par Madame MOLARD
    - ➡ Conseil par un professionnel prévu au démarrage des travaux.
  - Intégration d'un réseau dédié au maintien du lien social :
    - ➡ Contact pris avec le réseau MONALISA, tenue d'un stand sur un forum le 5 octobre à Luzarches

# AUDITION DES PORTEURS DE PROJETS

Pour avis préalable



## 2 – SARL L'Atelier de la Chantilly

<b>Intitulé du projet :</b>	L'Atelier de la Chantilly
<b>Porteur de projet :</b>	SARL L'Atelier de la Chantilly ( <i>en cours de création</i> )
<b>Localisation :</b>	Chantilly
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

### Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses éligibles (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux d'agencement	84 560 €	- Subventions publiques :	
Achat de matériel	25 430 €	Région Hauts-de-France (5%)	6 000 €
Triporteur	7 190 €	<b>LEADER (20%)</b>	<b>24 000 €</b>
		- Fonds privés (75%) :	
		Financement participatif	2 000 €
		Autofinancement	85 180 €
<b>TOTAL ELIGIBLE :</b>	<b>117 180 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>117 180 €</b>



## 2 – SARL L'Atelier de la Chantilly

### ➡ Observations du Comité technique sur le projet :

- Projet sérieux, mûrement réfléchi et bien accompagné
- Pourrait avoir un fort impact territorial, à condition toutefois d'être appuyé par les acteurs locaux du tourisme et de s'inscrire dans des formules packagées.
- Autres cibles/partenaires à envisager : MICE (avec les hôtels et agences réceptives), restaurateurs, lycées professionnels...
- Scénographie à enrichir afin de mieux se différencier des offres concurrentes. Prévoir aussi une modularité des espaces afin de s'adapter au mieux à différentes clientèles.
- Approvisionnement en circuits courts à privilégier



*Ont répondu : Oise Tourisme, Département de l'Oise, CMA Hauts-de-France, CCI de l'Oise*



## 3 – M. Thibaut ANNERON

**Intitulé du projet :** Réhabilitation de l'ancien Hôtel-Dieu de Galande à Senlis en centre culturel et social

**Porteur de projet :** M. Thibaut ANNERON

**Localisation :** Senlis

**Fiche-action :** 1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses éligibles (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux de réhabilitation de la chapelle	513 000 €	- Subventions publiques :	
Fermeture de la nef de la chapelle par une paroi en verre	72 000 €	DRAC	88 000 €
Frais d'architecte	70 000 €	Département de l'Oise	5 000 €
		<b>LEADER (15%)</b>	<b>100 000 €</b>
		- Fonds privés :	
		Mission Stéphane Bern	120 000 €
		Mécénat / Don privé	25 000 €
		Autofinancement	317 000€
<b>TOTAL ELIGIBLE :</b>	<b>655 000 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>655 000€</b>



## 3 – M. Thibaut ANNERON

### ➡ Observations du Comité technique sur le projet :

- Avis global favorable, la restauration/réaffectation de ce bâtiment est un enjeu important pour la préservation du patrimoine de Senlis.
- Forte demande touristique identifiée pour ce monument
- Y a-t-il eu une présentation du projet auprès de la ville, des associations, des habitants ? Si oui, quelle réception du projet et quels besoins identifiés ?
- Manque d'information sur le projet d'accueil de migrants et sur les modalités de cohabitation avec les autres activités
- Les colonnes médiévales seront-elles protégées des intempéries ?



*Ont répondu : Région Hauts-de-France (service Patrimoine),  
Département de l'Oise, Chantilly-Senlis Tourisme*



# POINT D'INFORMATION SUR LES PROJETS RÉALISÉS

# Location de vélos et prestations touristiques par BOB-E-BIKE



## En quelques chiffres :

- CA 2018  $\approx$  15 k€
- CA 2019  $\approx$  45 k€
- 67 % séminaires
- 27 % locations aux particuliers
- Note moyenne de 5/5 sur TripAdvisor (sur 41 avis)

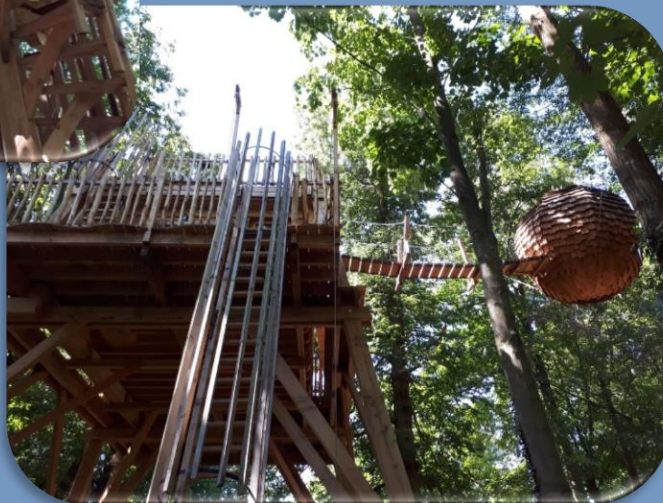
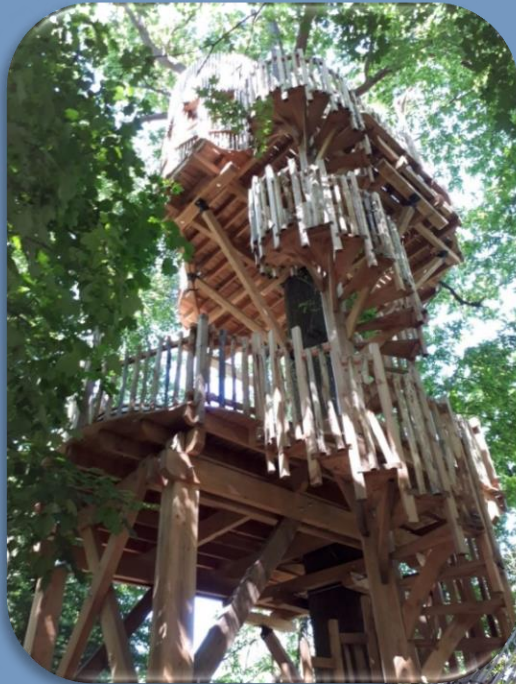




# 3 nouvelles cabanes avec bains nordiques par **LES CABANES DES GRANDS CHÊNES**

## En quelques chiffres :

- Nuitées 2019 (au 01/09) : 3548  
(+ 24 % par rapport à 2018)
- Note moyenne de 5/5 sur TripAdvisor  
(sur 212 avis)





# Rénovation du village troglodytique par la **COMMUNE DE GOUVIEUX**

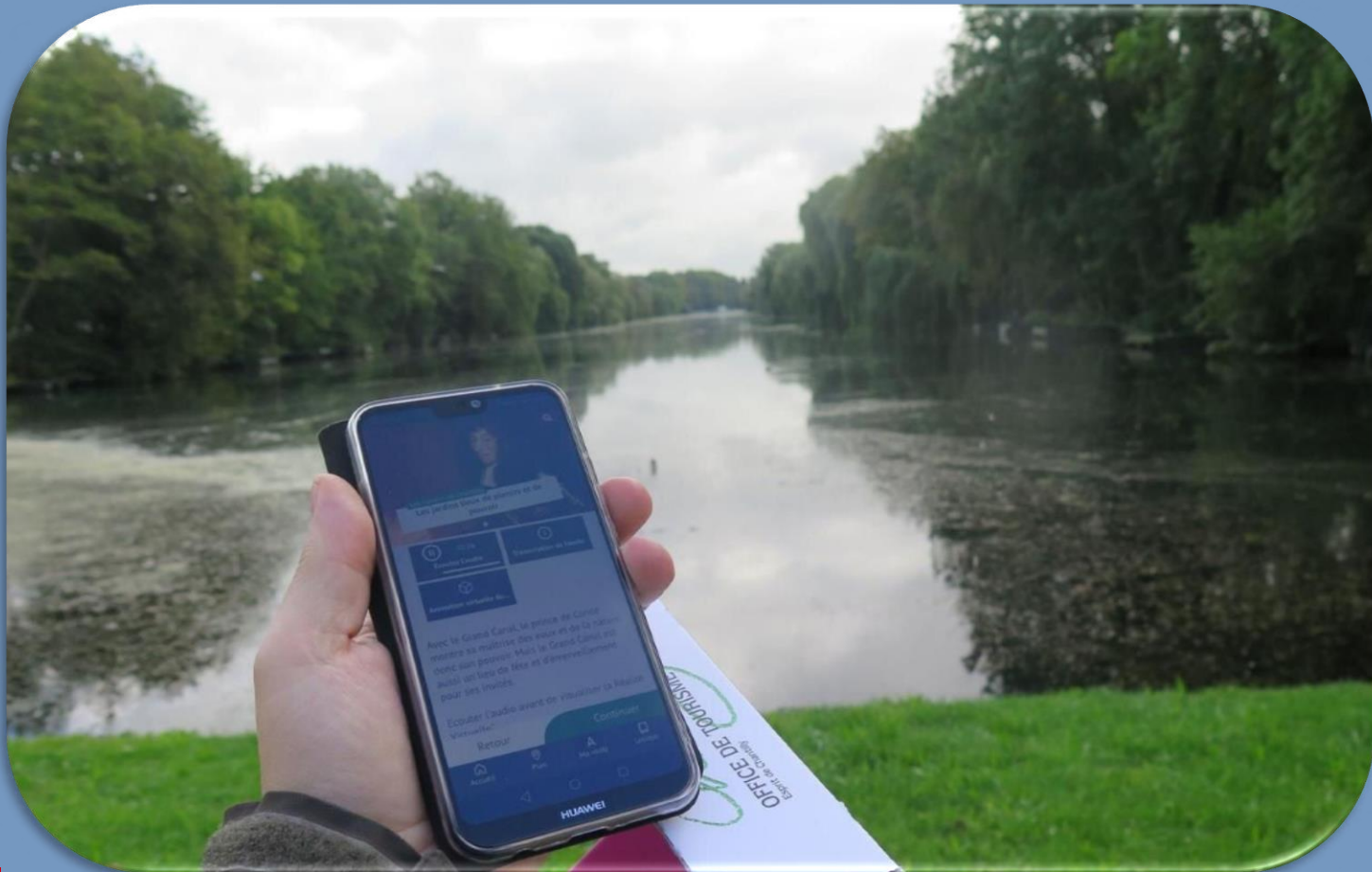


## En quelques chiffres :

- 2 artistes installées
- Environ 300 personnes présentes le 30 juin 2019 pour la manifestation « Troglod'Art »



# Parcours innovant avec Réalité Virtuelle par l'OFFICE DE TOURISME DE CHANTILLY



Parc  
naturel  
régional  
Oise - Pays de France

OFFICE DE TOURISME  
Centre de Chantilly

# QUESTIONS DIVERSES



# Merci de votre attention

## **Vous avez connaissance d'un projet ?**

*Le porteur du projet doit prendre contact avec l'animateur LEADER le plus tôt possible.*

- **Contact :**

Florian KLINGELSCHMIDT

Animateur LEADER

Parc naturel régional Oise – Pays de France

Tél : 06 27 69 66 15 / 03 44 63 65 65

[f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr)



Parc  
naturel  
régional

Oise - Pays de France



## ANNEXE 3 : COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électorales ou associatives
<b>COLLÈGE PUBLIC</b>			
DESHAYES François 73 rue du Connétable 60500 CHANTILLY	Président de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne	Titulaire	Maire de Coye-la-Forêt
DRAY Daniel 73 rue du Connétable 60500 CHANTILLY	Vice-président de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne	Suppléant	Maire de La Chapelle-en-Serval Président du SIVOM Orry-la-Ville – Mortefontaine – Pontarmé – La Chapelle-en-Serval
SARAGOSA Sylvain 15 rue Bonnet 95270 LUZARCHES	Vice-président de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France	Titulaire	Maire de Chaumontel
RENAUD Jacques 15 rue Bonnet 95270 LUZARCHES	Vice-président de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France	Suppléant	Maire de Châtenay-en-France Vice-président du Parc naturel régional Oise – Pays de France
VERMEULEN Bruno 1 rue d'Halatte 60700 PONT-SAINT-MAXENCE	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte	Titulaire	Adjoint au maire de Pont-Sainte-Maxence
DUMONTIER Arnaud 1 rue d'Halatte 60700 PONT-SAINT-MAXENCE	Vice-président de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte	Suppléant	Maire de Pont-Sainte-Maxence Vice-président du Conseil Départemental de l'Oise Membre du bureau du Parc naturel régional Oise – Pays de France
DUMOULIN François 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS	Vice-président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise	Titulaire	Maire de Courteuil Salarié de la chambre d'agriculture de l'Oise
CHARRIER Philippe 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS	Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise	Suppléant	Maire de Chamant
GILLOT André 1 rue de la Duchesse de Chartres 60500 VINEUIL-SAINT-FIRMIN	Président de la Commission Développement économique du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Maire de Vineuil-Saint-Firmin
MENERAT Patrice 1 rue du Général Leclerc 60520 THIERS-SUR-THEVE	Membre de la Commission Développement économique du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléant	Adjoint au maire de Thiers-sur-Thève
DE MOUSTIER Philibert 1 rue de la Comté 60820 BORAN-SUR-OISE	Président de la Commission Agriculture - cheval du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Adjoint au maire de Boran-sur-Oise Agriculteur, Président du GIEE MORANCY, administrateur de la coopérative AGORA.
LECOEUR Hervé 5 rue des Cahutes 60300 FONTAINE-CHAALIS	Membre de la Commission Agriculture - cheval du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléant	Conseiller municipal de Fontaine-Chaalis
FLAMANT Bernard 7 place Pierre Mendès France 60700 PONT-SAINT-MAXENCE	Président de la Commission Patrimoine historique et culturel du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Conseiller municipal de Pont-Sainte-Maxence, Président de l'association Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine de Pont-Sainte-Maxence
BEHAGUE Sarah Mairie - Place Pierre Salvi 95270 VIARMES	Membre de la Commission Patrimoine historique et culturel du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléante	Conseillère municipale de Viarmes
DELRUE Damien Mairie - Place de la Mairie 95270 LUZARCHES	Président de la Commission Tourisme du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Maire de Luzarches Membre du bureau du Parc naturel régional Oise – Pays de France
GORSE-CAILLOU Isabelle 3 Place Henri IV 60300 SENLIS	Membre de la Commission Tourisme du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléante	Adjointe au maire de Senlis

## COLLÈGE PRIVÉ

DELEMOTTE Jacques Maison de l'agriculture - Rue Frère Gagne 60000 BEAUVAIS	Élu à la chambre d'agriculture de l'Oise	Titulaire	Agriculteur à Pontpoint
DEZOBRY Patrick 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY	Élu à la chambre interdépartementale d'agriculture de l'Ile-de-France	Suppléant	Agriculteur et conseiller municipal de Villiers-le-Sec
ENJOLRAS Philippe 18 rue d'Allonne 60000 BEAUVAIS	Président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise	Titulaire	
MACHARD Christophe 35 boulevard du Port 95000 CERGY	Élu à la chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise	Suppléant	Gérant de l'entreprise Intégrale Environnement à Puiseux-en-France
DESHAYES Thierry 18 Rue de Rosnoy 60940 CINQUEUX	Élue à la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France	Titulaire	Président de la Commission Territoriale de Creil
ORAIN Jean-Louis 1 avenue du Parc 95000 CERGY-PONTOISE	Président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise	Suppléant	
BLANCHARD Pierre Office de tourisme - Place du Parvis Notre-Dame 60300 SENLIS	Vice-Président de l'office du tourisme "Chantilly Senlis Tourisme"	Titulaire	
CLEMENT Martine 17 rue Pierre Brossolette 95270 ASNIERES-SUR-OISE	Administratrice de l'office de tourisme d'Asnières-sur-Oise	Suppléante	
AGUETTANT Nathalie 9 rue de l'Abreuvoir 60580 COYE-LA-FORET	Économiste retraitée, administratrice de l'association La Sylve, à Coye-la-Forêt	Titulaire	Présidente de l'association Ensemble pour Coye
POPINEAU Jean-Marc 43 avenue Albert 1er 60300 SENLIS	Historien, Vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis	Suppléant	
BAUBE Dominique AU5V - 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS	Secrétaire de l'Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise	Titulaire	
LECLERCQ Serge 6 place de la Reine Blanche 60580 COYE-LA-FORET	Commission Tourisme Équestre du Comité Départemental d'Équitation de l'Oise	Suppléant	Conseiller municipal de Coye-la-Forêt
ANGLEROT Gilles 20 avenue de Précy 60260 LAMORLAYE	Propriétaire de chambres d'hôtes marquées Parc à Lamorlaye	Titulaire	Correspondant Parc Membre du bureau de l'Union des Amis du PNR OPF et de ses Trois Forêts Membre du bureau de l'Association Cadre de Vie et Environnement de Lamorlaye
DELACOMMUNE DE GRAVE Constance 1 place Jean-Baptiste Moquet - Balagny-sur-Aunette 60300 CHAMANT	Propriétaire de deux gîtes marqués Parc à Chamant	Suppléante	
CHERON Yves 50 route de Ver 60950 VER-SUR-LAUNETTE	Éleveur à Ver-sur-Launette, producteur Oise – Pays de France	Titulaire	Maire de Ver-sur-Launette Membre du bureau du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France
TAUZIEDE Christian 6 rue Androuet du Cerceau 60550 VERNEUIL-EN-HALATTE	Représentant de l'AMAP de Verneuil-en-Halatte	Suppléant	Membre du bureau de l'association Les Amis du Vieux Verneuil
D'ARRETIERES Delphine 24 allée des Templiers 95270 ASNIERES-SUR-OISE	Habitante d'Asnières-sur-Oise, correspondante Parc	Titulaire	
OCANA Annie 3 bis avenue Foch 60300 CHAMANT	Guide nature	Suppléante	Réalise régulièrement des prestations de services pour le Parc naturel régional Oise – Pays de France

	Privé	Public	TOTAL
Titulaires	9	8	17
Suppléants	9	8	17
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>34</b>

## FICHE DE PRESENTATION D'UN PROJET LEADER

Comité de programmation du 15 octobre 2019

<b>Intitulé du projet :</b>	Ouverture d'un commerce de proximité « Epi'7 tout, ainsi soi... fée »
<b>Porteurs :</b>	- Commune de Mareil-en-France - SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée
<b>Localisation :</b>	Mareil-en-France
<b>Fiche-action :</b>	4. Conforter une offre de services de proximité en milieu rural

### Description du projet :

Mareil est un village de 700 habitants. Une épicerie existait ; sa fermeture en janvier 2017 (pour cause de départ en retraite) a laissé la commune sans commerce. Un local communal était disponible (ancien bureau de poste ayant fermé un an plus tôt). Mme MOLARD, habitante de Mareil, a proposé à la mairie l'ouverture d'un nouveau commerce dans ce local, projet qui a été approuvé par le conseil municipal.

Mme MOLARD a créé une SAS, dont les activités comprendront :

- Une épicerie générale, avec principalement des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité, mais aussi une petite partie épicerie fine, des produits locaux (légumes, miel...), un espace « vrac » (céréales, farine...)
- De la petite restauration sur place et à emporter (sandwichs, crêpes...)
- Des services divers (relais colis, presse, timbres, dépôt de pain, grainothèque, livraison à domicile...)
- L'organisation d'animations (ateliers « do it yourself », évènements en lien avec la vie locale...)

Le projet fait l'objet de deux demandes d'aide distinctes, l'une portant sur les travaux d'aménagement du local, à la charge de la mairie, et l'autre sur les investissements de démarrage de la SAS.

### Plan de financement pour la demande d'aide de la commune de Mareil-en-France :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Rénovation du local	19 551,74 €	<i>- Subventions publiques :</i>	
Remplacement des portes	4 374,26 €	Etat : contrat de ruralité C3PF (14 %)	3 349,64 €
		<b>LEADER (56 %)</b>	<b>13 398,56 €</b>
		- Autofinancement (30 %)	7 177,80 €
<b>TOTAL :</b>	<b>23 926,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>23 926,00 €</b>

### Plan de financement pour la demande d'aide de la SAS Epi'7 tout, ainsi soi...Fée :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Enseigne	980,00 €	<i>- Subventions publiques :</i>	
Balance	642,00 €	Région Île-de-France (25 %)	5 934,90 €
Installations techniques, matériel	14 872,05 €	<b>LEADER (25 %)</b>	<b>5 821,08 €</b>
Informatique	1 033,32 €	- Autofinancement (50 %)	11 756,02 €
Mobilier	5 984,63 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>23 512,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>23 512,00 €</b>

## PROJET PRÉSENTÉ EN COMITÉ D'AUDITION LE 20 MARS 2019

### Le Comité d'audition avait recommandé :

- d'étudier les moyens techniques possibles pour rendre le local accessible aux personnes handicapées et d'envisager des travaux dans ce sens dans le futur ;
- de veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité dans les aménagements projetés, notamment pour ce qui concerne la partie cuisine ;
- de réfléchir à la possibilité d'intégrer un réseau dédié au maintien du lien social (voir par exemple la démarche MONALISA).

### Réponses données par les porteurs de projet aux demandes du Comité d'audition :

- La mairie souhaite envisager la problématique de l'accessibilité en plusieurs phases : dans un premier temps, pour ne pas entraver la faisabilité économique du projet, la mairie propose l'installation d'une sonnette réservée aux personnes handicapées afin que Mme MOLARD puisse traiter ces demandes. Elles pourront également être traitées par livraison à domicile. Dans un deuxième temps, et en fonction de l'évolution de l'activité économique du commerce, la mairie pourra envisager de réaliser une étude plus complète de façon à définir de meilleures conditions d'accès au local pour les personnes handicapées.
- Mme MOLARD a suivi les formations obligatoires en matière d'hygiène alimentaire et a obtenu son CAP Pâtisserie. Il est prévu qu'un professionnel vienne sur place au démarrage des travaux afin d'apporter son conseil sur l'aménagement de la cuisine.
- Mme MOLARD s'est rapprochée du réseau MONALISA (mobilisation nationale contre l'isolement des âgés), porté localement par le Conseil Départemental du Val d'Oise. Elle a notamment tenu un stand sur un forum organisé dans ce cadre le 5 octobre 2019 à Luzarches.

## GRILLE DE SÉLECTION DES PROJETS LEADER

Nom :

Date : 15/10/2019

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Ouverture d'un commerce de proximité « Epi'7 tout, ainsi soi... Fée »</b>
<b>Porteur</b>	<b>Commune de Mareil-en-France et SAS « Epi'7 tout, ainsi soi... Fée »</b>

Fiche-action :  1 (patrimoine)  2 (tourisme vert)  3 (hébergement)  4 (commerce)  5 (circuits courts)  6 (coopération)

N°	Critères généraux	Note
1	<b>Le projet contribue-t-il à la stratégie locale de développement en s'inscrivant précisément dans les objectifs d'une fiche-action ? (1 point / L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.)</b>	<b>1 / 1</b>
2	<b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR / Evaluées selon les critères suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	1/1 1/1 0,5/1 1/1 <b>= 3,5 / 4</b>
3	<b>Respect de l'environnement (climat, biodiversité, ressources naturelles, paysage...)</b> Evalué selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'impact sur l'environnement (positif ou négatif)</li> <li>- Mesures prises (au-delà des obligations réglementaires) pour limiter les impacts négatifs</li> <li>- Valorisation ou sensibilisation auprès du public concernant la prise en compte de l'environnement</li> </ul> L'impact sera notamment jugé au regard de la charte du Parc naturel régional. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	<b>2 / 2</b>
4	<b>Innovation / Evaluée selon les critères suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre/activité rare à l'échelle du PNR, voire à l'échelle régionale</li> <li>- Mise en œuvre de concepts, procédés, méthodes, partenariats originaux</li> </ul> Une opération banale ou relevant du fonctionnement courant d'une structure obtiendra 0 point.	<b>2 / 2</b>
5	<b>Localisation et portée géographique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation (zone de chalandise, proximité d'activités complémentaires ou au contraire concurrentes)</li> <li>- Portée géographique, rayonnement du projet (idéalement, le territoire du PNR voire au-delà)</li> </ul>	<b>1,5 / 2</b>
6	<b>Partenariats et bénéficiaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du projet en concertation avec tous les partenaires concernés</li> <li>- Nombre et diversité des bénéficiaires (touristes, habitants, adaptation à tout public...)</li> </ul>	<b>2 / 2</b>
7	<b>Viabilité économique et qualité technique du projet</b> Ce critère sera évalué par le Comité de programmation sur la base des observations du comité technique, qui jugera de la qualité technique du projet, de sa viabilité économique le cas échéant, ainsi que du caractère raisonnable des coûts présentés. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	<b>3 / 3</b>

**Sous-total : 15/16**

**Bonus porteur privé (+ 2 points) : + 2/2**

Critères spécifiques à la fiche-action / Sauf indication contraire, chaque critère est noté sur deux points.		Note
Fiche-action 1 : Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager	A - Intérêt patrimonial du site (référencement dans la charte du PNR ou un inventaire quelconque, citation dans une étude...) (3 points / <b>0 éliminatoire</b> ) B - Accessibilité, ouverture au public (idéalement toute l'année) (2 points) C - Supports explicatifs de qualité, en deux langues au moins (1,5 point) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, guides et référenceurs...) (1,5 point) E - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (2 points)	/3 /2 /1,5 /1,5 /2 = <b>/10</b>
Fiche-action 2 : Développer les itinéraires et activités de découverte	A - Utilisation de chemins publics et accord des communes, de l'ONF... B - Intérêt en termes de patrimoine, milieux naturels et paysages C - Document de promotion disponible en office de tourisme et sur le web D - Facilité d'accès (transports en commun...), signalisation et jalonnement E - { Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »	/2 /2 /2 /2 /2 = <b>/10</b>
Fiche-action 3 : Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural	A - Niveau de qualité équivalent à 2 étoiles/épis/clefs minimum B - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de réservation...) C - Valorisation des sites touristiques proches et des produits locaux D - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (4 points) <b>Bonus (6 pts max.)</b> : gîte de groupe (12 p. min.) ou accueil de cavaliers (+ 4 pts), projet visant les labels Accueil vélo et/ou Tourisme et handicap (+ 2 pts / label)	/2 /2 /2 /4 = <b>/10</b> + <b>/6</b>
Fiche-action 4 : Conforter une offre de services de proximité en milieu rural	A - Offre multi-services B - Utilisation ou vente de produits locaux C - Engagement dans une démarche qualité (label, charte...) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) E - Adaptation à une clientèle touristique ou excursionniste (horaires, informations touristiques, visibilité et accessibilité, services spécifiques...) <b>Bonus</b> : intégration architecturale de la devanture (+ 2 points)	2/2 2/2 0,5/2 2/2 1/2 = <b>7,5/10</b> + <b>0/2</b>
Fiche-action 5 : Favoriser les circuits courts agricoles	A - Approvisionnement et/ou vente en circuits courts de proximité (4 points) B - Qualité environnementale des produits (AB ou conversion, HVE...) C - Absence d'intermédiaire dans l'approvisionnement et/ou la vente D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) <b>Bonus</b> : développement d'une filière inexistante sur le territoire ou d'une nouvelle activité de transformation valorisant des productions locales (+ 4 pts), projet porté par un agriculteur (ou un groupement) (+ 2 pts)	/4 /2 /2 /2 = <b>/10</b> + <b>/6</b>

Note de base :  $\frac{22,5}{26}$

Bonus :  $+ \frac{2}{26}$

NOTE FINALE :  $\frac{24,5}{26}$

Note supérieure ou égale à 20 : Le projet est accepté avec un montant d'aide égal à 100 % du maximum applicable.

Note supérieure ou égale à 16 et inférieure à 20 : Le projet est accepté avec un montant d'aide égal à 75 % du maximum applicable.

Note supérieure ou égale à 13 et inférieure à 16 : Le projet est accepté avec un montant d'aide égal à 50 % du maximum applicable.

Note inférieure à 13 : Le projet est refusé.

Exceptionnellement, il peut arriver qu'un critère soit jugé inapplicable pour un projet donné. Dans ce cas, le score correspondant ne sera pas renseigné et la note totale sera ramenée sur 26 par proportionnalité.

Le maximum applicable est entendu comme le montant maximal d'aide LEADER pouvant être attribué au projet, en tenant compte :

- du montant total des dépenses éligibles retenu lors de l'instruction du dossier ;
- du taux de cofinancement du FEADER, fixé à 80 % de l'aide publique allouée au projet ;
- du taux maximum d'aide publique défini dans la fiche-action ;
- du plafond d'aide défini dans la fiche-action ;
- du régime d'aide d'État applicable et de la législation nationale en vigueur.

## FICHE DE PRESENTATION D'UN PROJET LEADER

Comité d'audition du 15 octobre 2019

<b>Intitulé du projet :</b>	L'Atelier de la Chantilly
<b>Porteurs :</b>	SARL L'Atelier de la Chantilly ( <i>en cours de création</i> )
<b>Localisation :</b>	Chantilly
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

### Description du projet :

Le projet consiste à ouvrir au centre-ville de Chantilly un lieu dédié à la dégustation et à la valorisation de la crème Chantilly. Il comprendra une partie salon de thé avec vente de crème Chantilly sur place et à emporter, et une salle dotée d'une muséographie présentant l'histoire et la technique de la crème Chantilly et permettant notamment l'accueil de groupes pour des démonstrations, cours, événements privés...

Voir description détaillée et business plan ci-joints.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux d'agencement	84 560 €	- Subventions publiques :	
Achat de matériel	25 430 €	Région Hauts-de-France (5 %)	6 000 €
Triporteur	7 190 €	<b>LEADER (20 %)</b>	<b>24 000 €</b>
		- Fonds privés (75 %) :	
		Financement participatif	2 000 €
		Autofinancement	85 180 €
<b>TOTAL ELIGIBLE :</b>	<b>117 180 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>117 180 €</b>



## LE PROJET

<b>Localisation et portée géographique</b>	Boutique située au 48 rue du Connétable à Chantilly Portée locale (communes de Chantilly/Vineuil/Senlis/Gouvieux) et internationale (touristes visitant le domaine de Chantilly)
<b>Description synthétique du projet</b>  <i>Expliquer :</i>  - <i>Le contexte : comment est venue l'idée du projet</i>  - <i>Le concept : en quoi consiste le projet</i>  - <i>Les moyens : quels sont concrètement les actions et investissements prévus</i>  Un support de présentation existant peut être joint à la fiche si besoin.	Cf. document joint "presentation_du_projet.pdf"  L'idée de l'Atelier de la Chantilly est issue de mon travail avec la Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly (je suis un des 3 membres fondateurs). Au travers des démonstrations et masterclass que nous faisons depuis presque 2 ans, c'est un produit qui fait mouche auprès du public (démo, déclinaison sucrée, salée, infusée) et aucun lieu dédiée à la crème Chantilly n'existe aujourd'hui sur Chantilly. Destinée à être installée au début de la rue du connétable à proximité des lieux touristiques de la ville, le lieu vise à : - proposer de la crème Chantilly dans tous ses états à consommer sur place, ou à emporter sous forme de pots avec toppings (principe du yogurt glacé) - permettre une halte pause déjeuner ou goûter (équivalent salon de thé) - proposer une salle événementielle pour accueillir des groupes (touristes, sociétés, particuliers) et proposer une narration muséographique de la crème Chantilly (son histoire dans la grande Histoire de la ville, les techniques pour la monter, les meilleures recettes et du live cooking en fin de session) Une dimension numérique de vente en ligne est envisagée par la suite.  C'est un projet de management et de gestion d'un établissement de restauration "rapide". Mon parcours professionnel me permet d'aborder en terrain connu la dimension management, et je m'appuie sur l'expertise de mes confrères chevaliers et restaurateurs pour tutorer (dès à présent et par la suite) ma prise en main des enjeux métiers de ce projet. Je mets enfin à profit mon immersion dans le milieu de la crème Chantilly via la confrérie pour gagner de temps sur l'identification des contacts majeurs au projet (TO, agence de voyage, fournisseurs crème, partenaire pâtissier, etc.)  Je me suis par ailleurs inscrit pour passer mon CAP pâtissier, suivre la formation nécessaire du permis d'exploitation, et je suis accompagné depuis 6 mois par la BGE sur toutes les étapes pour monter le dossier de ce projet (étude du marché, rédaction BP, recherche des financements, recherche des partenaires, recherche du local, démarches administratives). J
<b>Objectifs du projet et lien avec la stratégie du GAL</b>	Promouvoir le patrimoine gastronomique de la crème Chantilly dans le cadre du patrimoine historique de la ville de Chantilly
<b>Partenaires et leur implication (conseil technique, soutien financier, aide en nature...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly : conseil technique et pédagogique, partenariat commercial (opérations communes, prestations dans les lieux)</li> <li>- Initiative Sud Oise : prêt d'honneur</li> <li>- Région Picardie : subvention à la création de commerce</li> <li>- Communauté de communes : abondement au prêt d'honneur Initiative Sud Oise, accompagnement pour la recherche de subvention</li> <li>- Auberge le Vertugadin : conseil technique et professionnel sur les bonnes pratiques de gestion d'un établissement de restauration.</li> <li>- BGE : prestation de conseil technique et professionnel dans le cadre de la démarche de création d'entreprise</li> <li>- Famille : soutien moral et financier (prise d'actions dans la société)</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Démarrage du projet (= 1 <sup>ère</sup> dépense engagée) : Début septembre 2019 (création société) Achèvement du projet (= dernière facture soldée) : Mai 2020 (installation terrasse éphémère)  Préciser le phasage le cas échéant :  Début septembre 2019 : création de la société --> Mi septembre - Mi décembre 2019 au plus tôt : reprise du bail, prise de possession des lieux, travaux d'agencement, aménagement des salles de restauration et de muséographie. --> Novembre 2019 : campagne de crowdfunding pour publicité et financement de la soirée d'inauguration -Printemps 2020 : installation terrasse et achat du triporteur "le bar à Chantilly" pour vente ambulante et sur événement extérieur



<p><b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR</b></p>	<p>Quelles retombées économiques le projet devrait-il générer ? (nombre d'emplois créés/maintenus, richesses ou revenus créés, impact attendu sur la fréquentation touristique, effet d'entraînement sur d'autres activités...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'emplois créés à terme : 1/ Boutique : 1 ETP et 2 1/2 ETP 2/ Triporteur : 1/2 ETP</li> <li>- Revenus créés : CA de 198k€ prévisionnel la première année</li> <li>- Impact touristique : capter les touristes gourmands dans un lieu dédié à la crème Chantilly. Mise en avant dans la boutique de produits du terroir de l'aire cantilienne ou de la région : partenariat avec la pâtisserie PapaGato de Senlis ou Du Chateau à Chantilly, fraises du territoire pour desserts à base de crème Chantilly, brasserie Gustave à Verneuil en Halatte pour accompagner l'offre de pause déjeuner, dépôt vente de produits régionaux (tee shirt de la startup Teeshirt corner de Chantilly, producteurs de miel, porcelaine de Chantilly )</li> </ul> <p>En quoi le projet répond-il à une demande, à un manque ?</p> <p>Pas de lieu aujourd'hui dédié à la crème Chantilly dans Chantilly. Des restaurants qui la proposent en desserts (ex. Le Vertugadin, Le Goutillon), un glacier pour la vente ambulante (Trueba). Mais pas de lieu pour acheter de la crème chantilly, goûter à des variantes salées ou sucrées, apprendre la petite histoire de la crème au sein de la grande histoire de la ville.</p>
<p><b>Respect de l'environnement</b></p>	<p>Quel sera l'impact du projet sur l'environnement (climat, biodiversité, milieux et ressources naturels...) et quelles mesures sont prévues pour limiter cet impact ? Cet aspect fera-t-il l'objet d'une valorisation ou sensibilisation auprès du public ?</p> <p>Impact des contenants emportés : prévus en biodégradable (produits à emporter), pas de sacs plastique, paille et couverts en bambou. Consignes sur les pots en verre (crème Chantilly à emporter).</p> <p>Optimisation des livraisons en choisissant certains mêmes fournisseurs avec professionnels voisins (par exemple la crème liquide avec Hotel du Jeu de Paume, Le Vertugadin), demande d'emballages consignés</p>
<p><b>Innovation</b></p>	<p>En quoi le projet est-il innovant, se démarque-t-il de ce qui existe déjà sur le territoire du Parc naturel régional (en termes de concept, procédé, méthode, partenariat...)?</p> <p>Le projet innove dans son approche du produit de la crème Chantilly, pour la présenter et la faire déguster dans toute ses variantes possibles (sucrées, salées, infusées, alcoolisées). Il innove aussi dans son approche muséographique, pour raconter l'histoire de la crème par le prisme de l'histoire de la ville, et en utilisant des éléments ludiques pour l'apprentissage de la technique de la crème chantilly (crème fluorescente, effet son et lumière, battle)</p>
<p><b>Communication et public cible</b></p>	<p>Comment prévoyez-vous de faire connaître votre projet ? (supports de communication, internet, médias, événement, réseaux spécifiques...)</p> <p>1/ Internet : landing page pour la campagne de crowdfunding puis site web vitrine et page FB/instagram, à terme boutique en ligne / Relai sur le site web de la ville 2/ Presse régionale : Article dans le Parisien et Le Courrier Picard / Reportage sur France3 Picardie / Publicité sur radios locales (Radio Mercure, Evasion, France Bleu) 3/ Autres : LI vers contacts de la confrérie / Fiches d'animation auprès des TO (Chantilly events, PrincelyTours), CDT/AT Oise et offices de tourisme</p> <p>Quel est le public cible ? (donnez des indications qualitatives et quantitatives)</p> <p>Le projet prévoit-il des mesures d'adaptation spécifiques à certains types de public ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clientèle internationale de passage (touristes du chateau sur la base des 450 000 visiteurs par an), clientèle locale (aire cantilienne) et clientèle de groupes pour la partie événementielle. Dans un rapport 65/20/15</li> <li>- Formules anniversaire (cours de crème chantilly) et battle express (affrontez un chevalier) pour les enfants</li> </ul>
<p><b>Suite donnée au projet</b></p>	<p>S'il s'agit d'un projet pérenne, quelles sont les modalités de fonctionnement prévues (financement, gestion, entretien...)?</p> <p>modalités de fonctionnement prévues : gestion d'une boutique de restauration froide rapide par le gérant, recrue permanents et extras, développement commercial "offre package" avec restaurateur, entrée de nouveaux actionnaires financiers.</p> <p>Quelle évolution ou quelles autres actions sont envisagées à plus long terme ?</p> <p>Prévision à plus long terme: ouverture d'autres lieux dans la ville et spécialisation de chacun des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bar à chantilly : vente ambulante</li> <li>- kiosque à chantilly : dédié vente et dégustation de crème ,</li> <li>- atelier de la chantilly : dédié muséographie, événementiel et masterclass</li> </ul>



---

# ATELIER DE LA CHANTILLY

---

## PRESENTATION DU PROJET



BERTRAND ALAIME  
567, RUE DU VAL - 60250 ANSACQ  
BERTRAND.ALAIME@GMAIL.COM / 06.69.71.89.95

07/2019

## 1- INTRODUCTION

---

Vous trouverez ci dessous une description en synthèse de notre projet de l'Atelier de la Chantilly. Elle commence par une description des porteurs de projet, puis la cible du commerce que nous voudrions lancer et ses objectifs. Enfin, nous nous sommes projeté dans les lieux que nous avons visité par deux reprises, et nous avons fait une maquette 3d des plans possibles de la boutique. Vous trouverez ces plans en toute fin de document

## 2- PRESENTATION DES PORTEURS DE PROJET

---

PORTEUR DU PROJET : BERTRAND ALAIME - 567, RUE DU VAL - 60250  
ANSACQ

---



Je vis maritalement depuis 10 ans avec Gwénaëlle Signaté, cadre supérieur à France Télévisions. Nous formons une famille recomposée. Mes deux plus jeunes enfants de ma première union (11 ans et 16 ans) vivent à Chantilly avec leur mère, je m'en occupe en garde alternée un week end sur deux et un mercredi sur deux

De formation scientifique avec un Diplôme d'Ingénieur en informatique (ISEP promotion 1995). 20 ans d'expérience professionnelle, d'abord dans la gestion de projet web et le conseil digital numérique, puis le management opérationnel. Ma dernière expérience : directeur des opérations d'une co

entreprise de deux éditeurs scolaires Magnard et Belin, pour gérer la production numérique et la distribution des produits (B2B / B2C). Management d'équipes de proximité (5 collaborateurs allant jusqu'au directeur technique et à la directrice commerciale), reporting aux actionnaires, préparation des budgets, suivi financier, gestion comptable (plan de financement, compte de résultat), gestion des prestataires, suivi de la gestion client.

En parallèle de ce parcours, j'ai longtemps œuvré dans le milieu associatif : école de danse, comité des fêtes de la ville de Chantilly, Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly. De simple membre à président ou trésorier, curieux et créatif, cela m'a permis de me forger une expérience des actions de proximité et de terrain. Et de compléter de façon plus pragmatique encore mes capacités à concevoir et piloter des projets à forte dimension humaine (spectacle de danse, concert avec scène, animation guinguette au 14 juillet, cortège en ville, concours de desserts). Surtout, l'appartenance à la Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly depuis quelques années m'a permis de constituer un réseau de connaissance du milieu de la restauration, et de préparer depuis un an la concrétisation de ce projet d'atelier de la chantilly" dans la ville de la Chantilly. Cette dernière expérience fait le trait d'union entre mon projet actuel et mon expérience professionnelle passée

## ACCOMPAGNANT AU PROJET, SUR LA DIMENSION PROFESSIONNELLE DU MANAGEMENT D'UN ETABLISSEMENT DE RESTAURATION : HERVE GREBERT

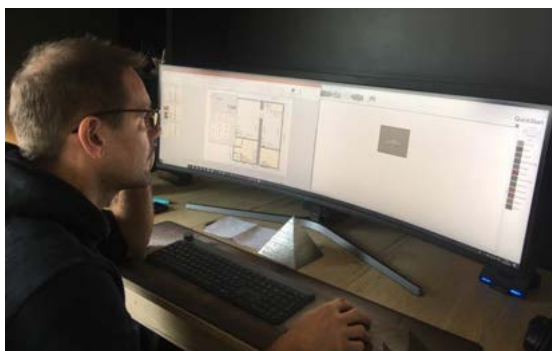
---



Professionnel à la retraite depuis 2 ans, il a dirigé de nombreux établissements hôteliers de la région (restaurant de la Capitainerie dans le château de Chantilly, restaurant de Diane au Domaine du Chateau de Chantilly, management de l'établissement hôtelier de l'Abbaye de Fontevraud, consultant extérieur à la création du nouveau complexe de l'école Vatel de management Hotelier à Bordeaux.). C'est aussi le président de la Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly, qu'il a créée il y a une dizaine d'années, et relancé il y a deux ans. Son expérience est essentielle pour bien appréhender les particularités de fonctionnement, au quotidien et sur la durée, d'un établissement de restauration. Son réseau d'adresse est également très fourni.

## ACCOMPAGNANT AU PROJET, SUR LA DIMENSION MARKETING ET COMMUNICATION, DEVELOPPEMENT DIGITAL : XAVIER ROUMILA

---



De formation initiale en ergonomie/design, il est le dirigeant de la société Serenis Group et l'un des actionnaires. Il est spécialisé dans les projets digitaux à forte valeur ajoutée, et dans l'accompagnement marketing des projets de ses clients. Nous nous connaissons depuis 12 ans, à l'origine dans le cadre de notre relation client / prestataire. Xavier a été l'une des premières personnes informée de mon projet, qu'il a encouragé immédiatement. Entrepreneur depuis ses débuts, son expérience sur ce point m'est extrêmement bénéfique. Sur cet aspect mais aussi sur la réflexion marketing et communication, il m'apportera son expertise, ainsi que sur la dimension digitale du projet qui ne manquera pas d'apparaître.

## ACCOMPAGNANT AU PROJET, SUR LA DIMENSION PROFESSIONNELLE DE LA GESTION D'UN RESTAURANT A CHANTILLY : MICHAËL EZJENBAUM

---



Patron de l'auberge-restaurant le Vertugadin à Chantilly, Michaël est le 3ème membre fondateur de la Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly. Aujourd'hui néo-aubergiste à Chantilly au Vertugadin, il a derrière lui de nombreuses années d'expériences de restauration et de gérance (Directeur des Achats chez un distributeur de boissons, responsable des opérations au café de la Salle Pleyel à Paris). Il apportera au projet ses conseils éclairés pour ma gérance au quotidien d'un petit établissement de restauration rapide. La proximité directe de son restaurant permet d'envisager des opérations conjointes assez facilement.

## ACCOMPAGNANT AU PROJET, SUR LA DIMENSION HUMAINE ET SOUTIEN SANS FAILLE: GWENAËLLE SIGNATE

---

Ma compagne depuis 10 ans, Gwénaëlle travaille à Paris chez France Télévisions depuis plus longtemps encore. Elle est conseillère éditoriale sur des projets transverses numériques, tous ayant vocation à s'appuyer sur internet et les réseaux sociaux. Sa vision sur les outils de communication aujourd'hui et ses conseils de gestion de projet me seront utiles. Tout comme son expérience plusieurs années dans le service en restauration. Son soutien essentiel sera aussi moral et humain, pour m'aider au quotidien à installer ce projet, sur lequel elle est prête à s'engager pour participer ponctuellement à la gestion des lieux et à l'accueil des clients.



## 2 - PRESENTATION DU PROJET

---

### RESUME DU PROJET

---

Le projet consiste à ouvrir un lieu de découverte et de fabrication de la véritable crème Chantilly, dans la ville de Chantilly. Sous la forme d'un salon de thé, ce lieu exploitera le lien historique fort entre l'Histoire de la ville (époque de Louis XIV, prince de Condé, personnage de Vatel, reconstruction sous le duc d'Aumale, construction du hameau du château de Chantilly berceau de la crème Chantilly) et la crème Chantilly. Il proposera trois aspects:

1/ une dégustation de la crème Chantilly dans tous ses états (déclinaisons sucrées, salées, alcoolisée) en mode toppings et en pots de différentes tailles, à emporter ou à consommer sur place

2/ un salon de thé plus classique, ouvert de 10h30 à 18h30 avec service en salle de pâtisseries à la crème Chantilly, de jus de fruit et de boissons chaudes, et de déclinaisons salées.

3/ un lieu évènementiel permettant de tenir des masterclass, soirées culinaires thématiques ou cocktails privés. Egalement à destination des groupes de touristes, ce lieu vise à devenir une étape gustative du parcours d'un circuit touristique (Tour Opérateurs, agences). Il s'appuiera pour cela sur une muséographie liée à l'Histoire de la crème fortement liée à la ville, ainsi que sur les techniques de confection de la crème.



### ORIGINE DU PROJET

---

Le projet part d'une réflexion de plus d'un an au sein de la Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Chantilly. Au travers des démonstrations de crème Chantilly sur les diverses manifestations de terrains auxquelles nous avons pu participer avec la confrérie (fête de la musique, marchés de Noël, journées du patrimoine, salon international de l'agriculture, salons du vin, etc.), nous nous sommes rendus compte que le produit "crème Chantilly" avait un véritable pouvoir d'attraction

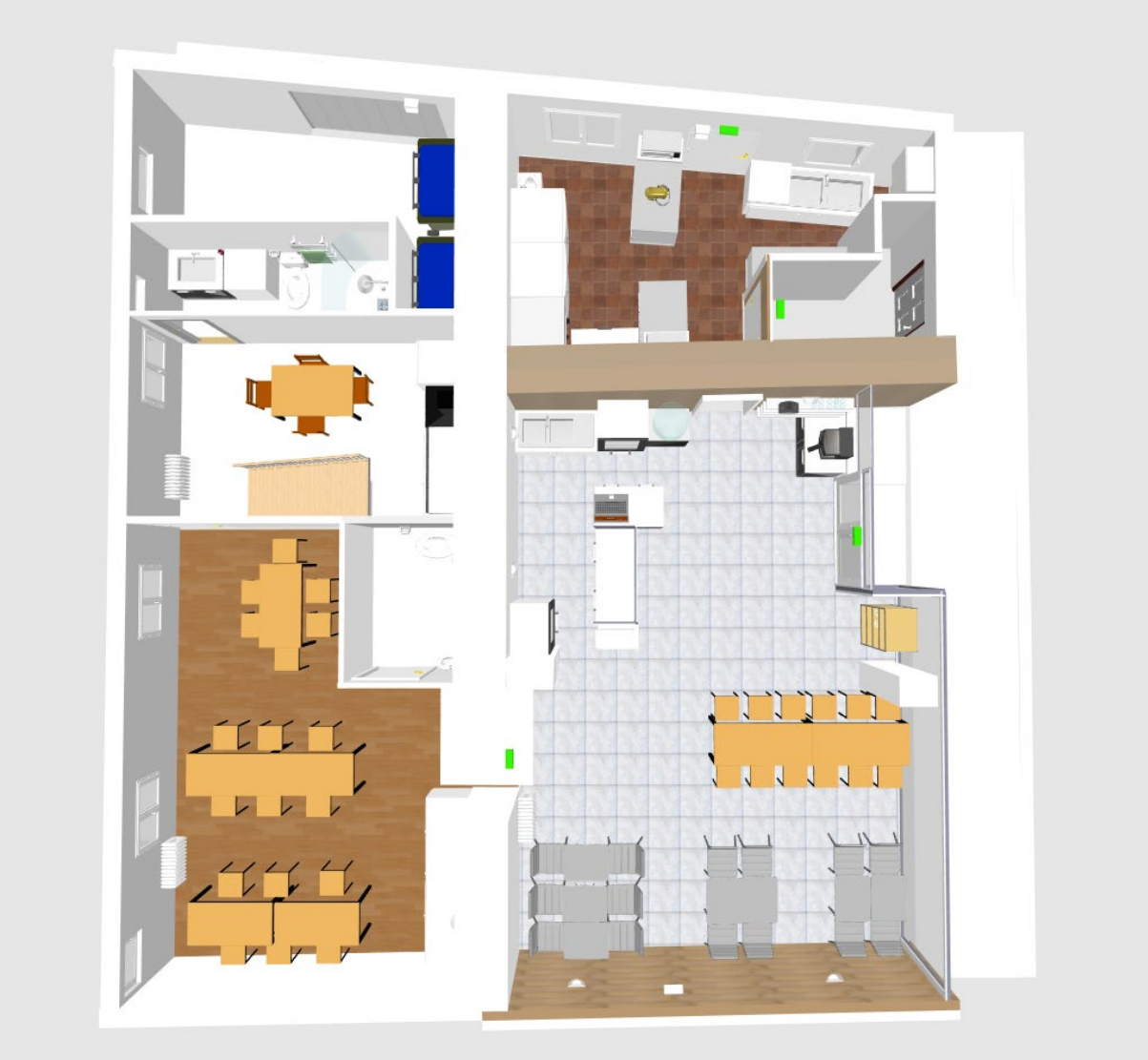
sur le public, et qu'elle générerait un engouement immédiat. C'est un des rares produits dont on peut montrer la transformation devant les yeux du client. Ce pouvoir attractif nous semble extrêmement porteur, et en même temps très peu exploité sur la ville de Chantilly aujourd'hui, alors qu'un flux très important de touristes (450 000 visiteurs en 2018) arpente le Domaine du Château (Château de Chantilly, Musée vivant du Cheval, hippodrome de Chantilly, parc du Potager des Princes, etc.) et pour une partie la ville de Chantilly

Les restaurateurs ou professionnels qui connaissent le produit ont peu de temps à consacrer à son expansion, car très occupés par leur établissement. Mais c'est en même temps la vocation de la confrérie ("promouvoir la Crème Chantilly auprès du grand public et fédérer les restaurateurs de la région"). Ouvrir un lieu qui permette d'adresser pleinement cette vocation et asseoir la présence de la confrérie est devenu un objectif il y a un an. Par ailleurs, la rencontre avec des agences de tourisme et autres Tour Operators nous conforte dans l'idée qu'un tel lieu serait un vrai plus dans les parcours de visites proposés aujourd'hui

En parallèle, dans la continuité de mes expériences passées, je me situe aujourd'hui dans mon parcours professionnel à la clôture d'une expérience de 4 ans dans la création d'une plateforme de distribution numérique (projet en place, des enjeux maintenant différents). Plutôt que de rechercher un autre projet similaire, je saisis l'opportunité qui est devant moi et ce projet d'Atelier de la Chantilly. Il me passionne et je crois pleinement en sa viabilité. Je sais pouvoir compter sur l'expérience des quatre personnes que j'ai présentées. Et je me suis déjà engagé dans une formation professionnelle à distance dans la pâtisserie pour obtenir le diplôme nécessaire à la vente à terme de mes pâtisseries dans la dimension salon de thé. Je compte m'appuyer sur un partenariat pour débiter (pâtissier partenaire actuel de la Confrérie ou autre)



PLANS THEORIQUES DE LA BOUTIQUE



*Plan masse vue du dessus*





*Vue salon de thé/chantilly dans tous ses états et préparation froide attenante*



*Vue atelier/évènementiel*

# Etude financière prévisionnelle sur 3 ans

**BERTRAND ALAIME**

**L'ATELIER DE LA CHANTILLY  
Démarriage MARS 2020**

***SARL (IS)***

06 69 71 89 95  
contact@atelierdelachantilly.fr  
1939 | 14000

**24/09/2019**

## Investissements et financements

Projet : L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
 Porteur de projet : BERTRAND ALAIME

INVESTISSEMENTS	Montant € hors taxes
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>38 200,00</b>
<i>Frais d'établissement</i>	1 400,00
<i>Frais d'ouverture de comptes</i>	150,00
<i>Logiciels, formations</i>	400,00
<i>Dépôt marque, brevet, modèle</i>	250,00
<i>Droits d'entrée</i>	
<i>Achat fonds de commerce ou parts</i>	
<i>Droit au bail</i>	35 000,00
<i>Caution ou dépôt de garantie</i>	
<i>Frais de dossier</i>	
<i>Frais de notaire ou d'avocat</i>	1 000,00
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>117 090,00</b>
<i>Enseigne et éléments de communication</i>	6 890,00
<i>Achat immobilier</i>	
<i>Travaux et aménagements</i>	82 800,00
<i>Matériel</i>	27 400,00
<i>Matériel de bureau</i>	
<b>Stock de matières et produits</b>	<b>1 070,00</b>
<b>Trésorerie de départ</b>	<b>7 500,00</b>
<b>TOTAL BESOINS</b>	<b>163 860,00</b>
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	Montant € hors taxes
<b>Apport personnel</b>	<b>19 000,00</b>
<i>Apport personnel ou familial</i>	19 000,00
<i>Apports en nature (en valeur)</i>	-
<b>Emprunt</b>	<b>114 860,00</b>
<i>Prêt n°1 (CAISSE EPARGNE)</i>	85 860,00
<i>Prêt n°2 (CAISSE EPARGNE TX 0)</i>	10 000,00
<i>Prêt n°3 (NITIATIVE SUD OISE)</i>	19 000,00
<b>Subvention n°1 (REGION)</b>	<b>6 000,00</b>
<b>Subvention n°2 (PNR)</b>	<b>24 000,00</b>
<b>Autre financement (libellé)</b>	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>163 860,00</b>

## Salaires et charges sociales

Projet : L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
 Porteur de projet : BERTRAND ALAIME

Statut juridique : SARL (IS)  
 Bénéfice de l'Accre : Oui  
 Statut social du (des) dirigeant(s) : Travailleur non salarié

	Année 1	Année 2	Année 3
Rémunération du (des) dirigeants <i>% augmentation</i>	-	-	36 000,00
Charges sociales du (des) dirigeant(s)	1 120,00	1 103,00	16 200,00
Salaires des employés <i>% augmentation</i>	19 273,59	19 273,59	24 074,19
Charges sociales employés	13 876,98	13 876,98	17 333,42

## Détail des amortissements

	Année 1	Année 2	Année 3
<b>Amortissements incorporels</b>	<b>560,00</b>	<b>560,00</b>	<b>560,00</b>
<i>Frais d'établissement</i>	280,00	280,00	280,00
<i>Logiciels, formations</i>	80,00	80,00	80,00
<i>Droits d'entrée</i>	0,00	0,00	0,00
<i>Frais de dossier</i>	0,00	0,00	0,00
<i>Frais de notaire ou d'avocat</i>	200,00	200,00	200,00
<b>Amortissements corporels</b>	<b>23 418,00</b>	<b>23 418,00</b>	<b>23 418,00</b>
<i>Enseigne et éléments de communication</i>	1 378,00	1 378,00	1 378,00
<i>Achat immobilier</i>	0,00	0,00	0,00
<i>Travaux et aménagements</i>	16 560,00	16 560,00	16 560,00
<i>Matériel</i>	5 480,00	5 480,00	5 480,00
<i>Matériel de bureau</i>	0,00	0,00	0,00
<b>Total amortissements</b>	<b>23 978,00</b>	<b>23 978,00</b>	<b>23 978,00</b>

## Compte de résultats prévisionnel sur 3 ans

Projet : L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
 Porteur de projet : BERTRAND ALAIME

	Année 1	Année 2	Année 3
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>155 748,97</b>	<b>186 898,76</b>	<b>234 171,43</b>
<i>Chiffre d'affaires HT vente de marchandises</i>	146 615,97	175 939,16	219 923,95
<i>Chiffre d'affaires HT services</i>	9 133,00	10 959,60	14 247,48
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>36 653,99</b>	<b>43 984,79</b>	<b>54 980,99</b>
<i>Achats consommés</i>	36 653,99	43 984,79	54 980,99
<b>Marge brute</b>	<b>119 094,97</b>	<b>142 913,97</b>	<b>179 190,44</b>
<b>Charges externes</b>	<b>49 430,00</b>	<b>57 320,00</b>	<b>54 430,00</b>
<i>Assurances</i>	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<i>Téléphone, internet</i>	420,00	420,00	420,00
<i>Autres abonnements</i>	40,00	40,00	40,00
<i>Carburant, transports</i>	1 200,00	1 200,00	1 200,00
<i>Frais de déplacement et hébergement</i>	-	-	-
<i>Eau, électricité, gaz</i>	3 720,00	3 720,00	3 720,00
<i>Mutuelle</i>	500,00	500,00	500,00
<i>Fournitures diverses</i>	6 110,00	6 110,00	6 110,00
<i>Entretien matériel et vêtements</i>	-	1 000,00	1 000,00
<i>Nettoyage des locaux</i>	3 300,00	3 300,00	3 300,00
<i>Budget publicité et communication</i>	2 300,00	3 300,00	4 500,00
<i>Loyer et charges locatives</i>	20 040,00	20 040,00	20 040,00
<i>Expert comptable, avocats</i>	3 600,00	3 990,00	4 400,00
<i>Prestation service confrerie</i>	7 200,00	7 200,00	7 200,00
<i>Frais occupation espace public (terasse)</i>	-	500,00	500,00
<i>Creation/maintenance site internet e-commerce</i>	-	5 000,00	500,00
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>69 664,97</b>	<b>85 593,97</b>	<b>124 760,44</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 240,00</b>	<b>1 240,00</b>	<b>1 240,00</b>
<b>Salaires employés</b>	<b>19 273,59</b>	<b>19 273,59</b>	<b>24 074,19</b>
Charges sociales employés	13 876,98	13 876,98	17 333,42
<b>Prélèvement dirigeant(s)</b>	-	-	<b>36 000,00</b>
Charges sociales dirigeant(s) (Accre)	1 120,00	1 103,00	16 200,00
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>34 154,40</b>	<b>50 100,39</b>	<b>29 912,83</b>
<b>Frais bancaires, charges financières</b>	<b>1 502,74</b>	<b>1 502,74</b>	<b>1 502,74</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>23 978,00</b>	<b>23 978,00</b>	<b>23 978,00</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>8 673,66</b>	<b>24 619,65</b>	<b>4 432,09</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>1 301,05</b>	<b>3 692,95</b>	<b>664,81</b>
<b>Résultat net comptable (résultat de l'exercice)</b>	<b>7 372,61</b>	<b>20 926,70</b>	<b>3 767,28</b>

## Soldes intermédiaires de gestion

Projet : L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
 Porteur de projet : BERTRAND ALAIME

	Année 1	%	Année 2	%	Année 3	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	155 748,97	100%	186 898,76	100%	234 171,43	100%
Ventes + production réelle	155 748,97	100%	186 898,76	100%	234 171,43	100%
Achats consommés	36 653,99	24%	43 984,79	24%	54 980,99	23%
<b>Marge globale</b>	<b>119 094,97</b>	<b>76%</b>	<b>142 913,97</b>	<b>76%</b>	<b>179 190,44</b>	<b>77%</b>
Charges externes	49 430,00	32%	57 320,00	31%	54 430,00	23%
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>69 664,97</b>	<b>45%</b>	<b>85 593,97</b>	<b>46%</b>	<b>124 760,44</b>	<b>53%</b>
Impôts et taxes	1 240,00	1%	1 240,00	1%	1 240,00	1%
Charges de personnel	34 270,57	22%	34 253,57	18%	93 607,61	40%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>34 154,40</b>	<b>22%</b>	<b>50 100,39</b>	<b>27%</b>	<b>29 912,83</b>	<b>13%</b>
Dotation aux amortissements	23 978,00	15%	23 978,00	13%	23 978,00	10%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10 176,40</b>	<b>7%</b>	<b>26 122,39</b>	<b>14%</b>	<b>5 934,83</b>	<b>3%</b>
Charges financières	1 502,74	1%	1 502,74	1%	1 502,74	1%
Résultat financier	- 1 502,74	-1%	- 1 502,74	-1%	- 1 502,74	-1%
<b>Résultat courant</b>	<b>8 673,66</b>	<b>6%</b>	<b>24 619,65</b>	<b>13%</b>	<b>4 432,09</b>	<b>2%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 372,61</b>	<b>5%</b>	<b>20 926,70</b>	<b>11%</b>	<b>3 767,28</b>	<b>2%</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>31 350,61</b>	<b>20%</b>	<b>44 904,70</b>	<b>24%</b>	<b>27 745,28</b>	<b>12%</b>

## Capacité d'autofinancement

	Année 1	Année 2	Année 3
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 372,61</b>	<b>20 926,70</b>	<b>3 767,28</b>
+ Dotation aux amortissements	23 978,00	23 978,00	23 978,00
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>31 350,61</b>	<b>44 904,70</b>	<b>27 745,28</b>
- Remboursement des emprunts	18 065,71	18 065,71	18 065,71
<b>Autofinancement net</b>	<b>13 284,89</b>	<b>26 838,99</b>	<b>9 679,56</b>

## Seuil de rentabilité économique

Projet : L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
 Porteur de projet : BERTRAND ALAIME

	Année 1	Année 2	Année 3
<b>Ventes + Production réelle</b>	<b>155 748,97</b>	<b>186 898,76</b>	<b>234 171,43</b>
Achats consommés	36 653,99	43 984,79	54 980,99
Total des coûts variables	36 653,99	43 984,79	54 980,99
Marge sur coûts variables	<b>119 094,97</b>	<b>142 913,97</b>	<b>179 190,44</b>
<b>Taux de marge sur coûts variables</b>	<b>76%</b>	<b>76%</b>	<b>77%</b>
Coûts fixes	110 421,32	118 294,32	174 758,35
<b>Total des charges</b>	<b>147 075,31</b>	<b>162 279,11</b>	<b>229 739,34</b>
Résultat courant avant impôts	8 673,66	24 619,65	4 432,09
<b>Seuil de rentabilité (chiffre d'affaires)</b>	<b>144 405,81</b>	<b>154 701,89</b>	<b>228 379,44</b>
Excédent / insuffisance	11 343,16	32 196,87	5 791,99
<i>Point mort en chiffre d'affaires par jour ouvré</i>	<i>577,62</i>	<i>618,81</i>	<i>913,52</i>

## Besoin en fonds de roulement

*Analyse clients / fournisseurs :*

	délai jours	Année 1	Année 2	Année 3
<b>Besoins</b>				
Volume crédit client HT	7	2 986,97	3 584,36	4 490,96
<b>Ressources</b>				
Volume dettes fournisseurs HT	30	3 012,66	3 615,19	4 518,99
<b>Besoin en fonds de roulement</b>		<b>- 25,69</b>	<b>- 30,83</b>	<b>- 28,03</b>

## Plan de financement à trois ans

**Projet :** L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
**Porteur de projet :** BERTRAND ALAIME

	Année 1	Année 2	Année 3
Immobilisations	155 290,00		
Acquisition des stocks	1 070,00		
Variation du Besoin en fonds de roulement	- 25,69	- 5,14	2,80
Remboursement d'emprunts	18 065,71	18 065,71	18 065,71
<b>Total des besoins</b>	<b>174 400,02</b>	<b>18 060,58</b>	<b>18 068,52</b>
Apport personnel	19 000,00		
Emprunts	114 860,00		
Subventions	30 000,00		
Autres financements			
Capacité d'auto-financement	31 350,61	44 904,70	27 745,28
<b>Total des ressources</b>	<b>195 210,61</b>	<b>44 904,70</b>	<b>27 745,28</b>
Variation de trésorerie	20 810,59	26 844,13	9 676,76
<b>Excédent de trésorerie</b>	<b>20 810,59</b>	<b>47 654,71</b>	<b>57 331,48</b>

**Rappel trésorerie début année 1 :** 7 500,00



## Budget prévisionnel de trésorerie

Projet : L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
 Porteur de projet : BERTRAND ALAIME

Hors TVA

### Première année

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5
Apport personnel	19 000,00				
Emprunts	114 860,00				
Subventions	30 000,00				
Autres financements					
Vente de marchandises	9 814,61	15 282,59	18 520,72	18 520,72	19 509,61
Vente de services	761,08	761,08	761,08	761,08	761,08
<b>Chiffre d'affaires (total)</b>	<b>10 575,69</b>	<b>16 043,67</b>	<b>19 281,80</b>	<b>19 281,80</b>	<b>20 270,69</b>
Immobilisations incorporelles	38 200,00				
Immobilisations corporelles	117 090,00				
<b>Immobilisations (total)</b>	<b>155 290,00</b>				
Acquisition stocks	1 070,00				
Échéances emprunt	1 505,48	1 505,48	1 505,48	1 505,48	1 505,48
Achats de marchandises	2 453,65	3 820,65	4 630,18	4 630,18	4 877,40
Charges externes	4 119,17	4 119,17	4 119,17	4 119,17	4 119,17
Impôts et taxes	103,33	103,33	103,33	103,33	103,33
Salaires employés	1 606,13	1 606,13	1 606,13	1 606,13	1 606,13
Charges sociales employés	1 156,42	1 156,42	1 156,42	1 156,42	1 156,42
Prélèvement dirigeant(s)	-	-	-	-	-
Charges sociales dirigeant(s)	93,33	93,33	93,33	93,33	93,33
<b>Total charges de personnel</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>
Frais bancaires, charges financières	125,23	125,23	125,23	125,23	125,23
<b>Total des décaissements</b>	<b>167 522,74</b>	<b>12 529,73</b>	<b>13 339,27</b>	<b>13 339,27</b>	<b>13 586,49</b>
<b>Total des encaissements</b>	<b>174 435,69</b>	<b>16 043,67</b>	<b>19 281,80</b>	<b>19 281,80</b>	<b>20 270,69</b>
Solde précédent	-	6 912,95	10 426,89	16 369,42	22 311,96
<b>Solde du mois</b>	<b>6 912,95</b>	<b>3 513,94</b>	<b>5 942,53</b>	<b>5 942,53</b>	<b>6 684,20</b>
<b>Solde de trésorerie (cumul)</b>	<b>6 912,95</b>	<b>10 426,89</b>	<b>16 369,42</b>	<b>22 311,96</b>	<b>28 996,16</b>

## Budget prévisionnel de trésorerie (suite)

Projet : L'ATELIER DE LA CHANTILLY Démarrage MARS 2020  
 Porteur de projet : BERTRAND ALAIME

Hors TVA

Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	TOTAL
							19 000,00
							114 860,00
							30 000,00
							-
9 310,47	13 149,69	11 869,95	9 737,05	10 803,50	3 128,93	6 968,15	146 615,97
761,08	761,08	761,08	761,08	761,08	761,08	761,08	9 133,00
<b>10 071,55</b>	<b>13 910,77</b>	<b>12 631,03</b>	<b>10 498,13</b>	<b>11 564,58</b>	<b>3 890,02</b>	<b>7 729,24</b>	<b>155 748,97</b>
							38 200,00
							117 090,00
							155 290,00
							1 070,00
1 505,48	1 505,48	1 505,48	1 505,48	1 505,48	1 505,48	1 505,48	18 065,71
2 327,62	3 287,42	2 967,49	2 434,26	2 700,87	782,23	1 742,04	36 653,99
4 119,17	4 119,17	4 119,17	4 119,17	4 119,17	4 119,17	4 119,17	49 430,00
103,33	103,33	103,33	103,33	103,33	103,33	103,33	1 240,00
1 606,13	1 606,13	1 606,13	1 606,13	1 606,13	1 606,13	1 606,13	19 273,59
1 156,42	1 156,42	1 156,42	1 156,42	1 156,42	1 156,42	1 156,42	13 876,98
-	-	-	-	-	-	-	-
93,33	93,33	93,33	93,33	93,33	93,33	93,33	1 120,00
<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>2 855,88</b>	<b>34 270,57</b>
125,23	125,23	125,23	125,23	125,23	125,23	125,23	1 502,74
<b>11 036,70</b>	<b>11 996,51</b>	<b>11 676,57</b>	<b>11 143,35</b>	<b>11 409,96</b>	<b>9 491,32</b>	<b>10 451,12</b>	<b>297 523,02</b>
<b>10 071,55</b>	<b>13 910,77</b>	<b>12 631,03</b>	<b>10 498,13</b>	<b>11 564,58</b>	<b>3 890,02</b>	<b>7 729,24</b>	<b>319 608,97</b>
28 996,16	28 031,01	29 945,27	30 899,73	30 254,51	30 409,13	24 807,83	
- 965,15	1 914,26	954,46	- 645,22	154,62	- 5 601,30	- 2 721,89	
<b>28 031,01</b>	<b>29 945,27</b>	<b>30 899,73</b>	<b>30 254,51</b>	<b>30 409,13</b>	<b>24 807,83</b>	<b>22 085,94</b>	

L'ATELIER DE LA CHANTILLY

# Présentation du projet

15/10/19

PROGRAMME LEADER

**Bertrand Alaime,**  
L'Atelier de la Chantilly,  
Gérant

**PNR**  
Comité Programme Leader



## Porteur de projet

Mon parcours professionnel et associatif

Mes soutiens

Mes liens avec la ville de Chantilly

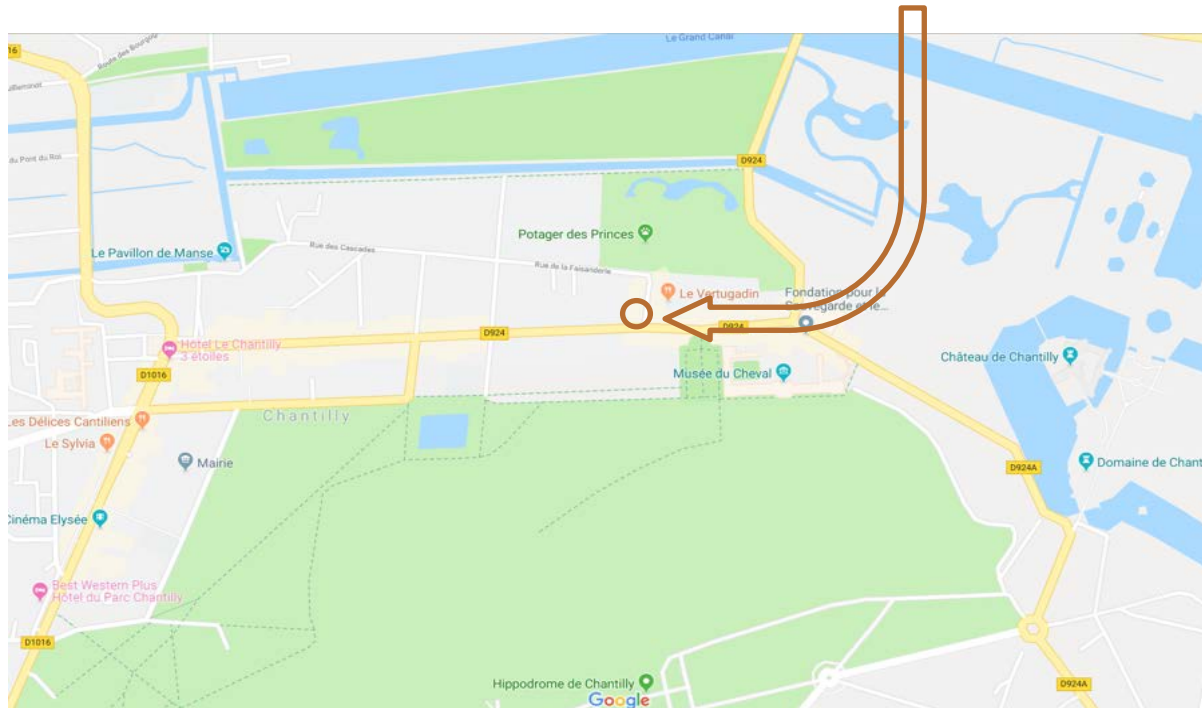
## L'Atelier de la Chantilly en quelques mots

Lieu : positionnement géographique, description.

Objectifs :

- dégustation et vente de crème Chantilly
- cours, masterclass, anniversaire, cocktail
- parcours muséographique





## VARIATION MENSUELLE DE FRÉQUENTATION (guichet et web)

cuprès des Offices de Tourisme de l'Oise



## La demande autour de la crème chantilly

La concurrence actuelle.

La Crème Chantilly comme mono produit déclinée dans toutes ses variantes

La proximité de hauts lieux touristiques

Mettre en avant le produit autant que la patrimoine

## Effet d'entrainement

Privilégier le circuit court

Travailler avec les acteurs locaux :

- commerçants locaux pour l'offre de dégustation *ex. : patissier, chocolatier, boulanger*
- lieux touristiques : *ex. : Potager des Princes*
- dépôt/vente pour produits régionaux/locaux : *ex. : Savonissime*

## Création d'emplois

En fonction du rythme touristique annuel

Hors gérant, 3 créations emplois à temps partiels (2 permanents et 1 extra pour le triporteur)

**Investissements et financements**

Focus sur le BP financier  
Méthode de calcul

The image displays several financial spreadsheets. The primary one is titled 'Investissements et financements' and lists various categories such as 'Investissements', 'Financements', and 'Total'. To its right is a 'Budget prévisionnel de trésorerie (suite)' table with columns for months and years. Below these are more detailed tables, likely representing cash flow or profit and loss projections.



**Sav'Onissime**



## Gestion des déchets et des fournisseurs

Une activité commerciale autour de la crème

→ travail sur les contenants biodegradables ou recyclés

*Ex. : la recharge à Chantilly*



Travail sur des fournisseurs communs avec restaurateurs proches

→ diminuer les tournées



## Parcours muséographique

### ✓ La grande histoire par la petite histoire de la crème.

L'histoire de la crème Chantilly traverse 4 siècles d'Histoire de France

S'inscrit dans la thématique "Art & Histoire"

Une salle dédiée à l'accueil des groupes et scolaires

### ✓ Une enquête historique.

"Je vous invite à mener l'enquête sur les origines de la crème Chantilly"

Narration de 45 minutes :

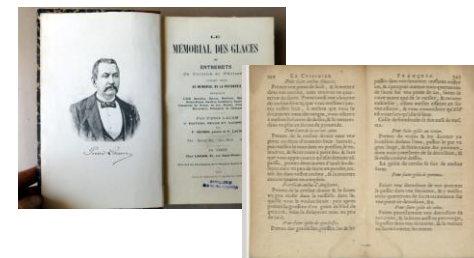
- références historiques, découvertes des origines possibles
- découverte de la recette de la crème telle que servie à la Renaissance

### ✓ Une mise en valeur hightech et gustative

Mise en valeur multimédia (vidéo, son et écran interactif)

En fin de séance :

- live cooking et dégustation de la crème Chantilly du XXI<sup>e</sup> siècle
- découvrir le parfum mystère



## Les partenaires rencontrés

Un certain nombre de partenaires déjà rencontrés :

- la Mairie de Chantilly,
- l'Office de Tourisme,
- la Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly,
- Initiative Oise Sud et région

## Les bénéficiaires

2 cibles B2C :

- les touristes individuels dans un parcours de visite du Domaine
- la population locale

2 cibles B2B :

- les CE d'entreprises (via agence et TO)
- les groupes (touristes et scolaires)

## Intérêt patrimonial du projet

Vient compléter la dimension Art & Histoire de la Ville (la crème n'est pas traitée aujourd'hui)  
Mise en valeur par une narration muséographique → dimension pédagogique

## Accessibilité

Ouverture tout au long de l'année du mercredi au dimanche (mardi après midi pour les groupes)  
Respect des normes accessibilité des ERP

## Supports explicatifs

Site institutionnel et e-commerce prévu en anglais et en français  
Plaquette "l'Histoire de la Crème" en anglais et en français.  
Parcours narratif dispensé en français et en anglais



Merci

# GRILLE DE SÉLECTION DES PROJETS LEADER

Audition des porteurs de projet pour avis préalable

Nom :

Date : 15/10/2019

<b>Intitulé du projet</b>	<b>L'Atelier de la Chantilly</b>
<b>Porteur</b>	<b>SARL L'Atelier de la Chantilly (en cours de création)</b>

Fiche-action :  1 (patrimoine)  2 (tourisme vert)  3 (hébergement)  4 (commerce)  5 (circuits courts)  6 (coopération)

N°	Critères généraux	Note			
1	<b>Le projet contribue-t-il à la stratégie locale de développement en s'inscrivant précisément dans les objectifs d'une fiche-action ?</b> (1 point / L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.)	1 / 1			
2	<b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR /</b> Evaluées selon les critères suivants : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul> </td> <td style="vertical-align: top; border-left: 1px solid black; padding-left: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> </ul> </td> <td style="vertical-align: top; text-align: right;">           1/1 1/1 1/1 0,5/1  = 3,5 / 4         </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> </ul>	1/1 1/1 1/1 0,5/1  = 3,5 / 4	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> </ul>	1/1 1/1 1/1 0,5/1  = 3,5 / 4			
3	<b>Respect de l'environnement (climat, biodiversité, ressources naturelles, paysage...)</b> Evalué selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'impact sur l'environnement (positif ou négatif)</li> <li>- Mesures prises (au-delà des obligations réglementaires) pour limiter les impacts négatifs</li> <li>- Valorisation ou sensibilisation auprès du public concernant la prise en compte de l'environnement</li> </ul> L'impact sera notamment jugé au regard de la charte du Parc naturel régional. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	1,5 / 2			
4	<b>Innovation /</b> Evaluée selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre/activité rare à l'échelle du PNR, voire à l'échelle régionale</li> <li>- Mise en œuvre de concepts, procédés, méthodes, partenariats originaux</li> </ul> Une opération banale ou relevant du fonctionnement courant d'une structure obtiendra 0 point.	2 / 2			
5	<b>Localisation et portée géographique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation (zone de chalandise, proximité d'activités complémentaires ou au contraire concurrentes)</li> <li>- Portée géographique, rayonnement du projet (idéalement, le territoire du PNR voire au-delà)</li> </ul>	2 / 2			
6	<b>Partenariats et bénéficiaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du projet en concertation avec tous les partenaires concernés</li> <li>- Nombre et diversité des bénéficiaires (touristes, habitants, adaptation à tout public...)</li> </ul>	2 / 2			
7	<b>Viabilité économique et qualité technique du projet</b> Ce critère sera évalué par le Comité de programmation sur la base des observations du comité technique, qui jugera de la qualité technique du projet, de sa viabilité économique le cas échéant, ainsi que du caractère raisonnable des coûts présentés. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	2 / 3			

**Sous-total :** 14/16

**Bonus porteur privé (+ 2 points) :** + 2/2

Critères spécifiques à la fiche-action / Sauf indication contraire, chaque critère est noté sur deux points.		Note
Fiche-action 1 : Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager	A - Intérêt patrimonial du site (référencement dans la charte du PNR ou un inventaire quelconque, citation dans une étude...) (3 points / <b>0 éliminatoire</b> ) B - Accessibilité, ouverture au public (idéalement toute l'année) (2 points) C - Supports explicatifs de qualité, en deux langues au moins (1,5 point) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, guides et référenceurs...) (1,5 point) E - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (2 points)	3/3 2/2 1,5/1,5 1,5/1,5 0/2 = <b>8/10</b>
Fiche-action 2 : Développer les itinéraires et activités de découverte	A - Utilisation de chemins publics et accord des communes, de l'ONF... B - Intérêt en termes de patrimoine, milieux naturels et paysages C - Document de promotion disponible en office de tourisme et sur le web D - Facilité d'accès (transports en commun...), signalisation et jalonnement E - { Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »	/2 /2 /2 /2 /2 = <b>/10</b>
Fiche-action 3 : Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural	A - Niveau de qualité équivalent à 2 étoiles/épis/clefs minimum B - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de réservation...) C - Valorisation des sites touristiques proches et des produits locaux D - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (4 points) <b>Bonus (6 pts max.)</b> : gîte de groupe (12 p. min.) ou accueil de cavaliers (+ 4 pts), projet visant les labels Accueil vélo et/ou Tourisme et handicap (+ 2 pts / label)	/2 /2 /2 /4 = <b>/10</b> + <b>/6</b>
Fiche-action 4 : Conforter une offre de services de proximité en milieu rural	A - Offre multi-services B - Utilisation ou vente de produits locaux C - Engagement dans une démarche qualité (label, charte...) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) E - Adaptation à une clientèle touristique ou excursionniste (horaires, informations touristiques, visibilité et accessibilité, services spécifiques...) <b>Bonus</b> : intégration architecturale de la devanture (+ 2 points)	/2 /2 /2 /2 /2 = <b>/10</b> + <b>/2</b>
Fiche-action 5 : Favoriser les circuits courts agricoles	A - Approvisionnement et/ou vente en circuits courts de proximité (4 points) B - Qualité environnementale des produits (AB ou conversion, HVE...) C - Absence d'intermédiaire dans l'approvisionnement et/ou la vente D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) <b>Bonus</b> : développement d'une filière inexistante sur le territoire ou d'une nouvelle activité de transformation valorisant des productions locales (+ 4 pts), projet porté par un agriculteur (ou un groupement) (+ 2 pts)	/4 /2 /2 /2 = <b>/10</b> + <b>/6</b>

Note de base :  $\frac{22}{26}$

Note supérieure ou égale à 13 : Le projet obtient un avis favorable, éventuellement assorti de réserves et/ou recommandations.

Bonus :  $+ 2$

Note inférieure à 13 : Le projet obtient un avis défavorable.

NOTE FINALE :  $\frac{24}{26}$

**Pour rappel, lors de la programmation du dossier :**

Note  $\geq 20$  : 100 % du montant maximum applicable

16  $\leq$  Note < 20 : 75 % du montant maximum applicable

13  $\leq$  Note < 16 : 50 % du montant maximum applicable

Note < 13 : projet refusé

Exceptionnellement, il peut arriver qu'un critère soit jugé inapplicable pour un projet donné. Dans ce cas, le score correspondant ne sera pas renseigné et la note totale sera ramenée sur 26 par proportionnalité.

Le maximum applicable est entendu comme le montant maximal d'aide LEADER pouvant être attribué au projet, en tenant compte :

- du montant total des dépenses éligibles retenu lors de l'instruction du dossier ;
- du taux de cofinancement du FEADER, fixé à 80 % de l'aide publique allouée au projet ;
- du taux maximum d'aide publique défini dans la fiche-action ;
- du plafond d'aide défini dans la fiche-action ;
- du régime d'aide d'État applicable et de la législation nationale en vigueur.



## FICHE DE PRESENTATION D'UN PROJET LEADER

Comité d'audition du 15 octobre 2019

<b>Intitulé du projet :</b>	Réhabilitation de l'ancien Hôtel-Dieu de Galande à Senlis en centre culturel et social
<b>Porteur :</b>	M. Thibaut ANNERON
<b>Localisation :</b>	Senlis
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

### Description du projet :

Le projet consiste à restaurer la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu de Galande (XIII<sup>e</sup>) pour y accueillir différentes activités économiques (studio de pilates), culturelles (théâtre, activités associatives...) et sociales (accueil de migrants).

Voir description détaillée ci-jointe.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux de réhabilitation de la chapelle	513 000 €	<i>- Subventions publiques :</i>	
Fermeture de la nef de la chapelle par une paroi en verre	72 000 €	DRAC	88 000 €
Frais d'architecte	70 000 €	Département de l'Oise	5 000 €
		<b>LEADER (15 %)</b>	<b>100 000 €</b>
		<i>- Fonds privés :</i>	
		Mission Stéphane Bern	120 000 €
		Mécénat / Don privé	25 000 €
		Autofinancement	317 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>655 000 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>655 000 €</b>

## LE PROJET

<b>Localisation et portée géographique</b>	<p>L'ancien Hôtel-Dieu de Galande est situé en plein coeur de ville de Senlis, Ville de Patrimoine et d'Histoire dont le centre est classé Secteur Sauvegardé</p>
<p><b>Description synthétique du projet</b></p> <p><i>Expliquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le contexte : comment est venue l'idée du projet</i></li> <li>- <i>Le concept : en quoi consiste le projet</i></li> <li>- <i>Les moyens : quels sont concrètement les actions et investissements prévus</i></li> </ul> <p><i>Un support de présentation existant peut être joint à la fiche si besoin.</i></p>	<p>L'ancien Hôtel-Dieu de Galande se compose de deux bâtiments dont l'un Faisait office d'agence locale de la Caisse d'Epargne jusque 2013 avant la Fusion avec les Hauts de France. L'autre partie, à savoir la Chapelle et ses Magnifiques voûtes, avait été mis en péril en 1998 et laissé en l'état depuis.</p> <p>Nous cherchions un lieu de vie sur Senlis doublé d'un espace capable D'accueillir du Public afin de pouvoir y installer à la fois une activité (un Studio de Pilates) mais aussi bénéficié d'un lieu de rencontres culturelles (Théâtre, cinéma en plein air, expositions, etc.). Avec le temps cette idée S'est vue enrichie d'un nouveau volet qui rendrait au bâtiment sa vocation Initiale: l'accueil provisoire de migrants en transit sur notre territoire, à l'instar de l'accueil de malades dans le besoin à sa création en 1224 par le Comte de Garlande.</p> <p>Pour y parvenir nous avons lancé un projet de restauration validé par L'Architecte des Bâtiments de France et qui a démarré par le bâtiment Annexe (terminé en mars 2019) et continuera avec une reprise complète De la Chapelle comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- consolidation du plancher et restauration /remplacement des poutres</li> <li>- reprise partielle de la charpente et des toitures</li> <li>- remplacement des Velux par des lucarnes type CAST</li> <li>- sauvegarde de la zone pavée au RDC et des grilles d'accès au site</li> </ul> <p>Suite au rajout au projet du volet social et afin d'augmenter la capacité D'accueil, nous avons modifié le projet initial en incluant une fermeture Partielle en acier et verre de la Nef (en cours de validation).</p>
<p><b>Objectifs du projet et lien avec la stratégie du GAL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'un Studio Pilates (350 membres)</li> <li>- Accueil d'oeuvres théâtrales en partenariat avec les compagnies locales</li> <li>- Mise à disposition du site pour des activités associatives et expositions En partenariat avec les collectivités et / ou les Privés</li> <li>- Aménagement de locaux pour l'accueil de migrants en transit</li> </ul>
<p><b>Partenaires et leur implication</b> <i>(conseil technique, soutien financier, aide en nature...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement par le cabinet d'architectes SOCREA à Compiègne (M. BASSET, Architecte DLPG)</li> <li>- Suivi du chantier avec la DRAC et notamment Monsieur Guenoune (ABF)</li> <li>- Soutien de la Sauvegarde de Senlis pour les dossiers de financement</li> <li>- Soutien économique en cours de validation du Fonds du Patrimoine et de la Mission BERN</li> <li>- Appel au mécénat via la Demeure Historique</li> </ul>
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>Démarrage du projet (= 1<sup>ère</sup> dépense engagée) : 1/1/2020          Achèvement du projet (= dernière facture soldée) : 30/09/2020</p> <p>Préciser le phasage le cas échéant :</p> <p>Des travaux de curage mais aussi de restauration du chéneau ont déjà été Engagés en 2018.</p>

<p><b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR</b></p>	<p>Quelles retombées économiques le projet devrait-il générer ?  <i>(nombre d'emplois créés/maintenus, richesses ou revenus créés, impact attendu sur la fréquentation touristique, effet d'entraînement sur d'autres activités...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier Pilates: 2 emplois plein temps dont 1 création, 350 clients à date</li> <li>Et offre de séjours « détente » avec les chambres d'hôtes locales</li> <li>- Espace RDC: expositions thématiques, théâtre, cinéma et autres activités Culturelles et associatives</li> <li>- Espace combles: accueil social. VOIR FICHE PLAN D'ACTIVITE EN PJ</li> </ul> <p>En quoi le projet répond-il à une demande, à un manque ?  Senlis dispose certes d'espaces d'accueil fermés pour diverses activités (Priuré Saint Maurice, Eglise Saint Pierre) mais aucun ne dispose d'un espace avec ouverture sur l'extérieur. Qui plus est, le centre d'accueil de Migrants permettra de combler un cruel manque de capacité en la matière.</p>
<p><b>Respect de l'environnement</b></p>	<p>Quel sera l'impact du projet sur l'environnement (<i>climat, biodiversité, milieux et ressources naturels...</i>) et quelles mesures sont prévues pour limiter cet impact ?  Cet aspect fera-t-il l'objet d'une valorisation ou sensibilisation auprès du public ?</p> <p>Le projet n'impactera aucunement la biodiversité et les milieux naturels aux alentours car il fait l'objet d'un Permis de Construire en Secteur Sauvegardé qui prend en compte ces éléments. L'ouverture permanente au Public une fois les travaux achevés (et lors des JEP et sur visites guidées actuellement) avec l'appui de l'office de tourisme de l'Oise ainsi que le site dédié sont de bons véhicules de communication autour du projet.</p>
<p><b>Innovation</b></p>	<p>En quoi le projet est-il innovant, se démarque-t-il de ce qui existe déjà sur le territoire du Parc naturel régional (<i>en termes de concept, procédé, méthode, partenariat...</i>) ?</p> <p>Le bien inscrit MH sur une partie des éléments remarquables (en cours d'extension avec la DRAC) est en état de péril imminent mais suite aux recommandations de Monsieur l'ABF profitera d'un projet de Sauvergarde innovant (conservation des poutres du XIIIème avec technique d'injection de matière, création d'un plancher en bois d'époque). Qui plus est, nous collaborons avec la DRAC, la Fondation du Patrimoine et la Demeure Historique pour intégrer les dernières techniques en la matière.</p>
<p><b>Communication et public cible</b></p>	<p>Comment prévoyez-vous de faire connaître votre projet ?  <i>(supports de communication, internet, médias, événement, réseaux spécifiques...)</i></p> <p>Nous communiquons l'ouverture au Public via l'Office de Tourisme et informerons des activités culturelles via notre site dédié. La sélection du projet par la mission Bern a permis une divulgation plus large dans les médias (Le Parisien, Le Figaro).</p> <p>Quel est le public cible ? (<i>donnez des indications qualitatives et quantitatives</i>)</p> <p>Le projet prévoit-il des mesures d'adaptation spécifiques à certains types de public ?</p> <p>Nous visons un public très large et la configuration du bâtiment permettra un accès à la zone d'exposition sans encombres pour les handicapés.</p>
<p><b>Suite donnée au projet</b></p>	<p>S'il s'agit d'un projet pérenne, quelles sont les modalités de fonctionnement prévues (<i>financement, gestion, entretien...</i>) ?</p> <p>Les travaux d'entretien seront en grande partie financés par les crédits d'impôt inhérents aux immeubles classés. Quant aux activités culturelles, ce sera aux associations d'apporter leur financement sachant que nous mettrons les locaux en location à des tarifs avantageux.</p> <p>Quelle évolution ou quelles autres actions sont envisagées à plus long terme ?</p> <p>L'accueil de migrants devra faire l'objet d'une convention avec le Ministère de l'Intérieur.</p>

PLANING HEBDOMADAIRE

INTITULE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	TOTAL
<b>1. PILATES ET YOGA</b>	8H-12H 14H-19H	8H-12H 14H-19H	8H-12H 14H-19H	8H-12H 14H-19H	8H-12H 14H-19H	8H-12H	9H-12H	
<b>H</b>	9H	9H	9H	9H	9H	4H	3H	52H (EQ 1,5 PERS)
<b>CAPACITE</b>	+/- 30 ELEVES	+/- 30 ELEVES	+/- 30 ELEVES	+/- 30 ELEVES	+/- 30 ELEVES	+/- 15 ELEVES	X ELEVES	165 ELEVES
<b>€</b>	480	480	480	480	480	240		2640
							AU BESOIN EN LIEN AVEC LES CHAMBRES D'HÔTES LOCALES	PAR SEMAINE
<b>2. VISITES HOTEL DIEU</b>								
<b>PORCHE</b>	9H-19H LIBRE	9H-19H LIBRE	9H-19H LIBRE	9H-19H LIBRE	9H-19H LIBRE			
<b>CLOITRE, CAVE ET COMBLES TOUS LES PREMIERS WEEK-ENDS DU MOIS</b>						SUR RDV 14H-18H A 2€/VISITEUR	SUR RDV 14H-18H A 2€/VISITEUR	
<b>€</b>	0	0	0	0	0	20	20	40
								1X PAR MOIS
<b>3. THEATRE</b>								
<b>H</b>				20H-22H30		20H-22H30		2H30
				REPETITIONS		SPECTACLE		PAR SEMAINE + SPECTACLE
				1X PAR SEMAINE		1X PAR MOIS		30 PERSONNES
<b>€</b>								250
								LOYER MENSUEL
<b>4. VIE ASSOCIATIVE ET EXPOSITIONS</b>						14H-18H		4H
						A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS 2X PAR MOIS		200
								LOCATION MENSUELLE
<b>5. ACCUEIL DE MIGRANTS POUR NUITÉES SUR PLACE (COMBLES)</b>	19H-9H	19H-9H	19H-9H	19H-9H	19H-9H	19H-9H	19H-9H	
<b>CAPACITE 3 CHAMBRES</b>								AIDES DE L'ÉTAT A CONFIRMER
<b>TOTAL GENERAL MENSUEL</b>								
<b>H</b>								280H + ACCUEIL MIGRANTS
<b>PERSONNES</b>								300-400
<b>€</b>								11578,00 €

# HÔTEL DE GALANDE ANCIEN HÔTEL-DIEU

Senlis (Oise) - Fondation XIIIe siècle

**PROJET LEADER – P.N.R.O – Pays de France  
ORRY-LA-VILLE - 15 OCTOBRE 2019**



UNION EUROPÉENNE



Projet cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

# Ordre du jour:

- Localisation et Histoire
- Projet de Restauration
- Projet de Valorisation
- Questions / Réponses



UNION EUROPEENNE



Projet cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



# Localisation et Histoire



UNION EUROPEENNE



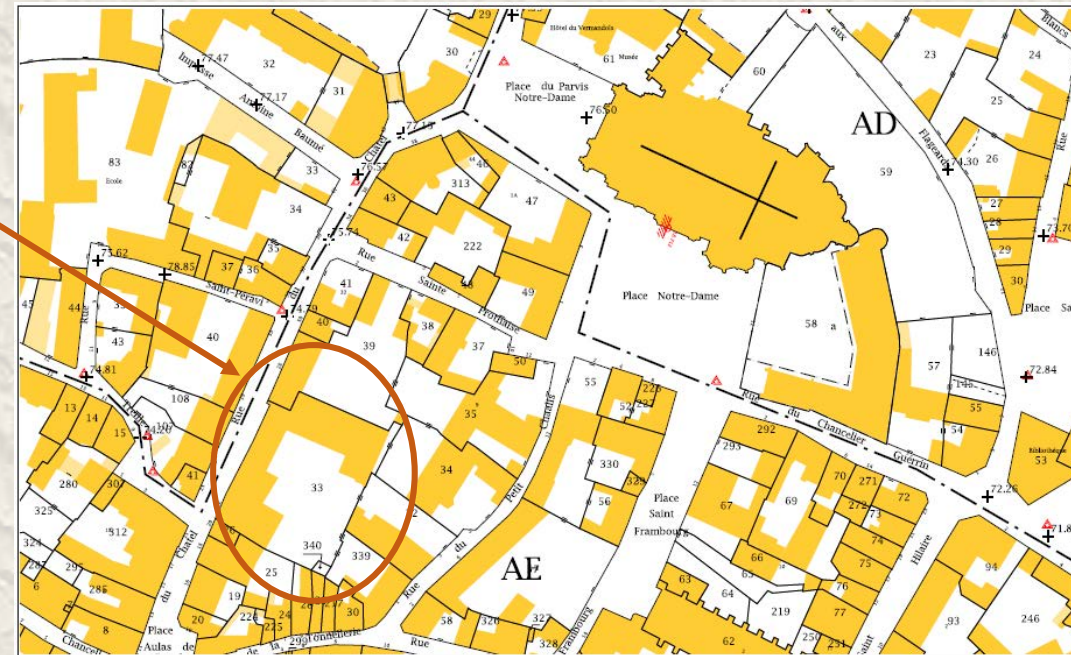
Projet cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



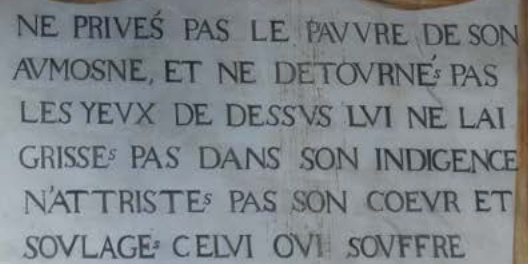


adresse : rue du Châtel, Senlis

parcelle cadastrale :  
section EA 01 - parcelle 33







NE PRIVES PAS LE PAVVRE DE SON  
AVMOSNE, ET NE DETOVRNE PAS  
LES YEUX DE DESSVS LVI NE LAI  
GRISSE PAS DANS SON INDIGENCE  
N'ATTRISTE PAS SON COEVR ET  
SOVLAGE CELVI OVI SOVFFRE



AIEZ TOUJOURS POUR  
LES PAUVRES DE LA PITIE  
OUI ET DE TOUTES LE VERTUS  
LA PLUS RECOMMENDABLE  
A NOTRE  
SOVERAIN MAITRE





rue du  
Chatel

n°26  
église



n°24  
logis



n°22  
logis



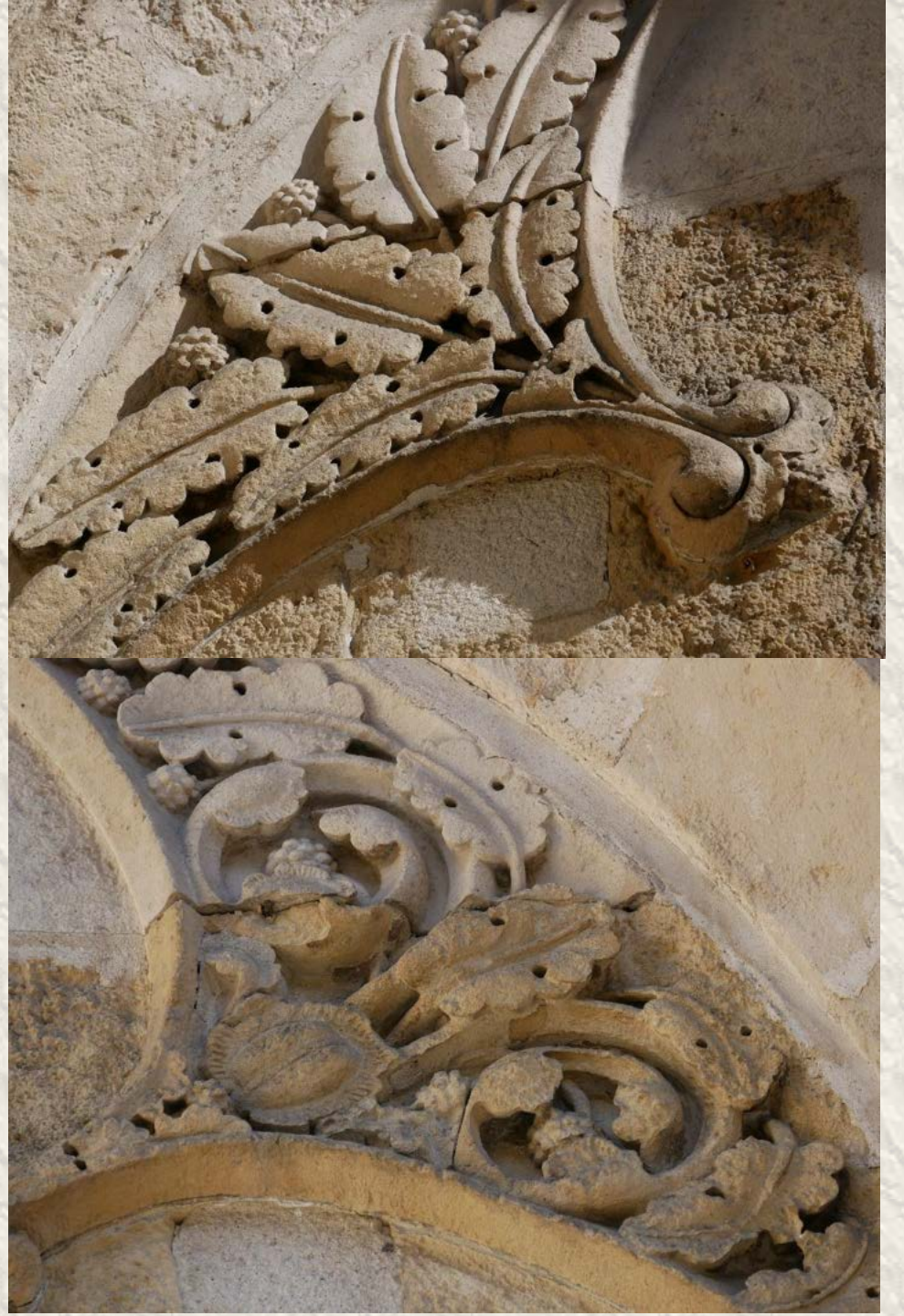




Porte d'entrée de  
l'hôtel-Dieu (n°26)





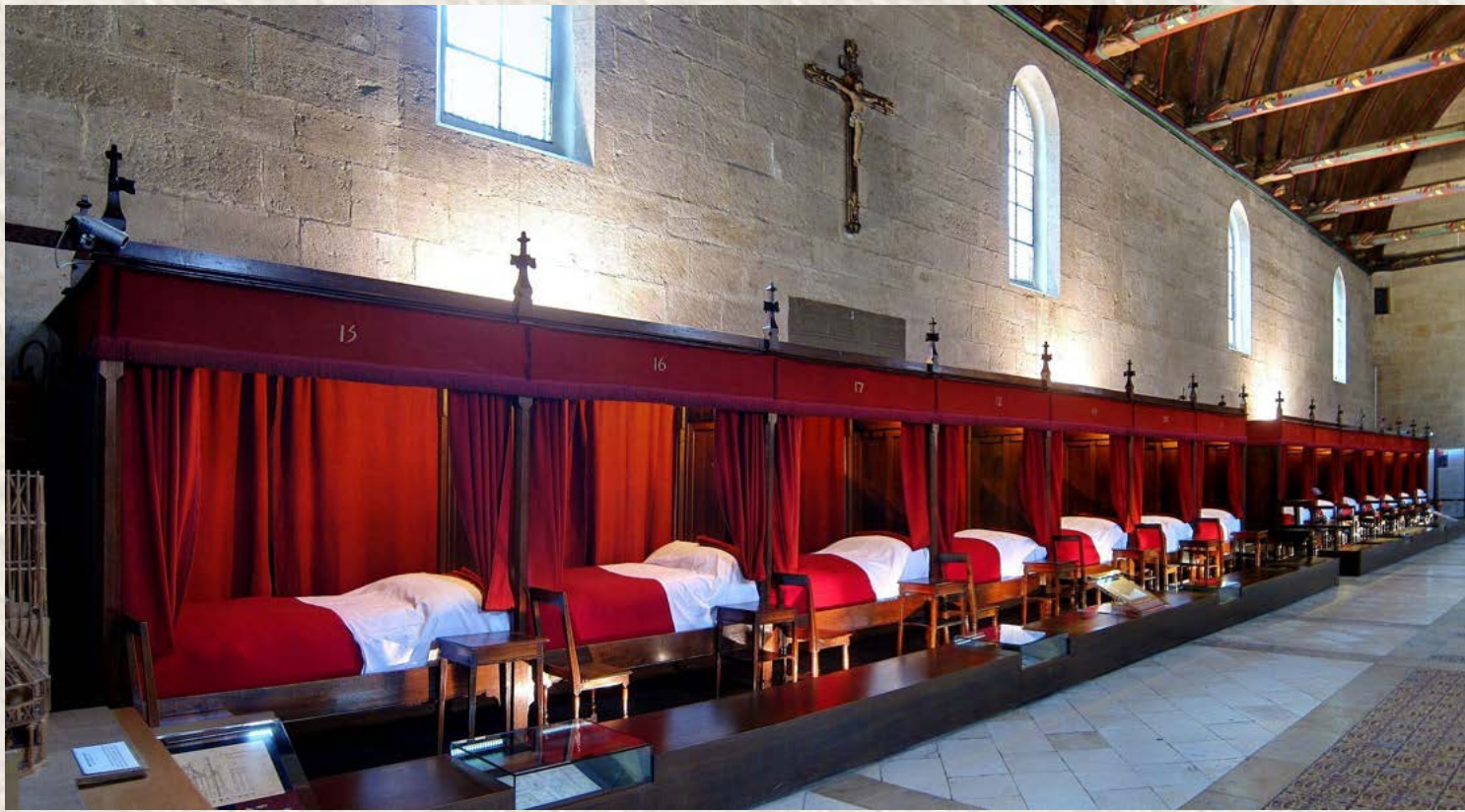






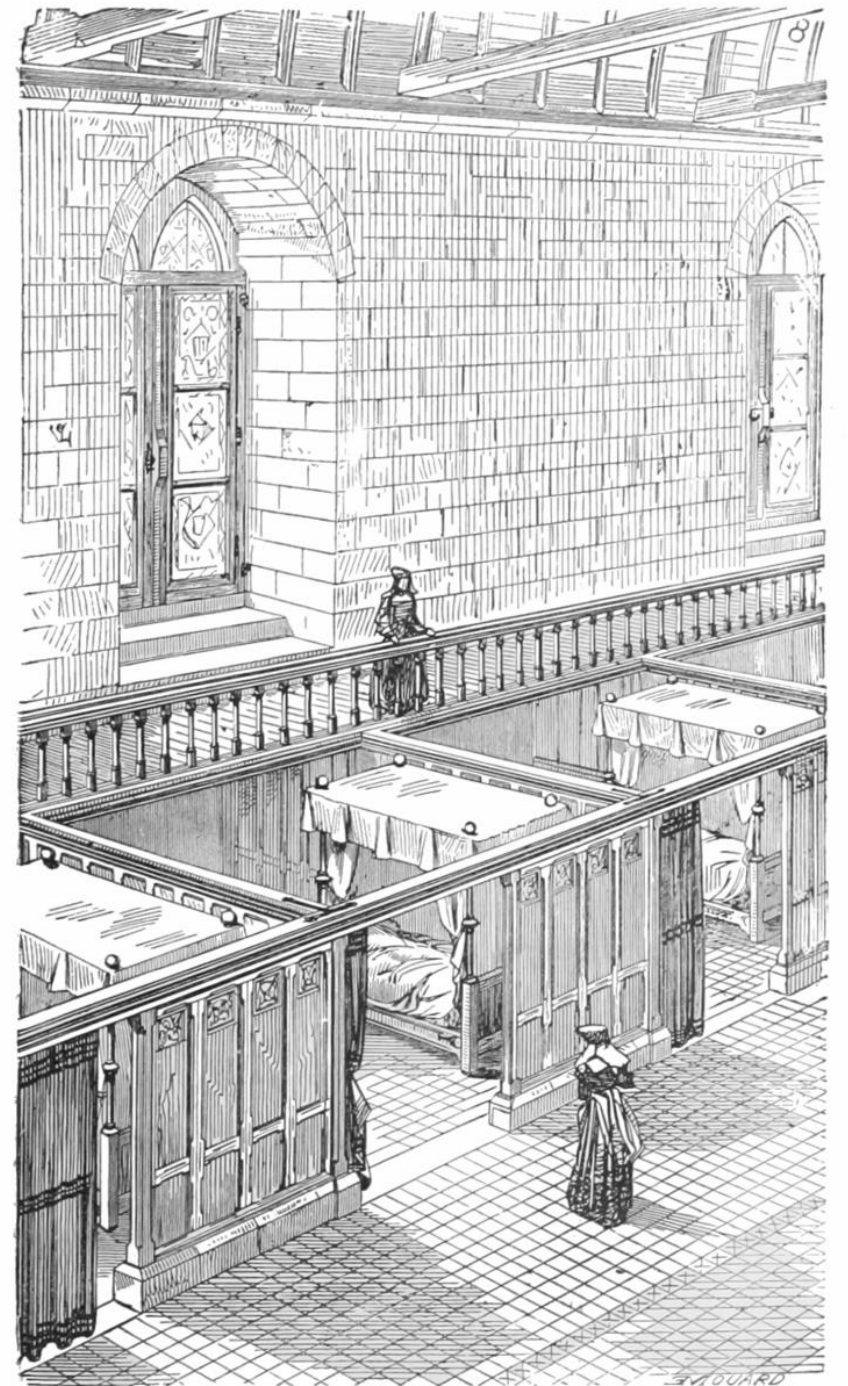
Bâtiment principal de  
l'hôtel-Dieu : nef  
centrale et bas-côté  
nord - ouest





Restitution de la salle des malades du XIXe siècle, hospices de Beaune (Côte d'Or)

Aménagement de l'hôtel-Dieu de Tonnerre (Yonne), in Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, tome 6, entrée « Hôtel-Dieu », Paris : B. Bance et A. Morel, 1854-1868







Bâtiment principal de l'hôtel-Dieu : nef centrale  
et bas-côté nord - est











# Projet de Restauration



UNION EUROPEENNE



Projet cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.









Charpente modifiée au XIXe siècle

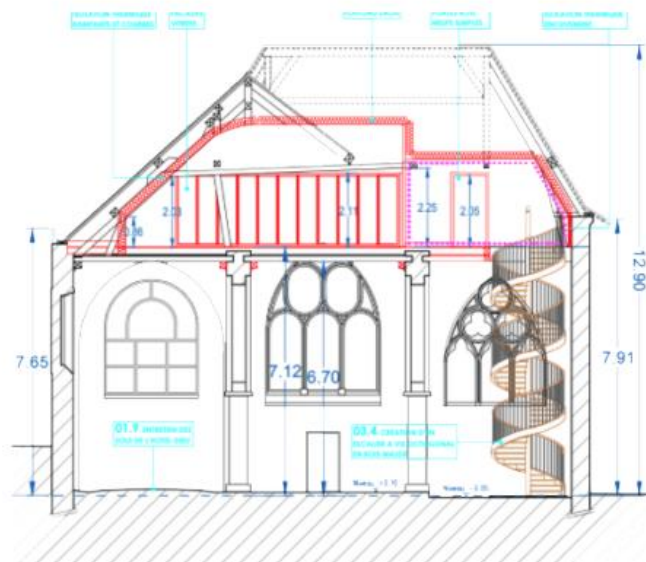
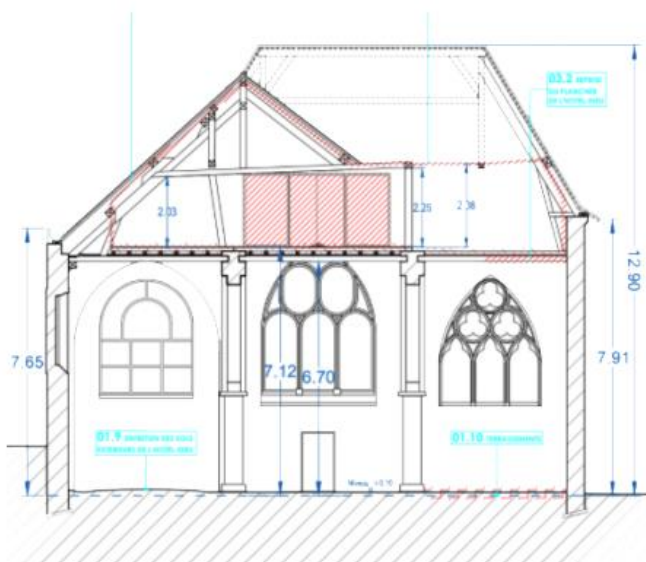
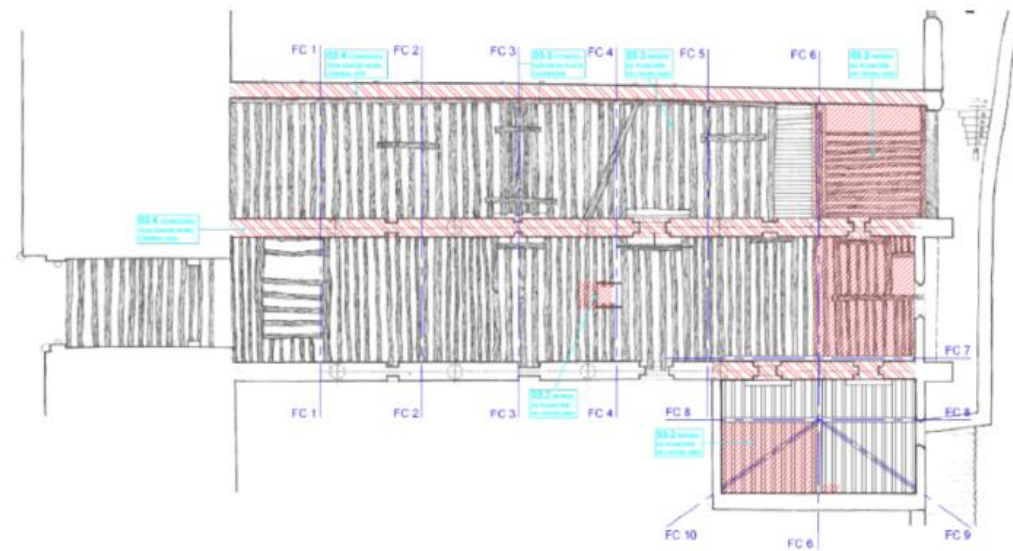
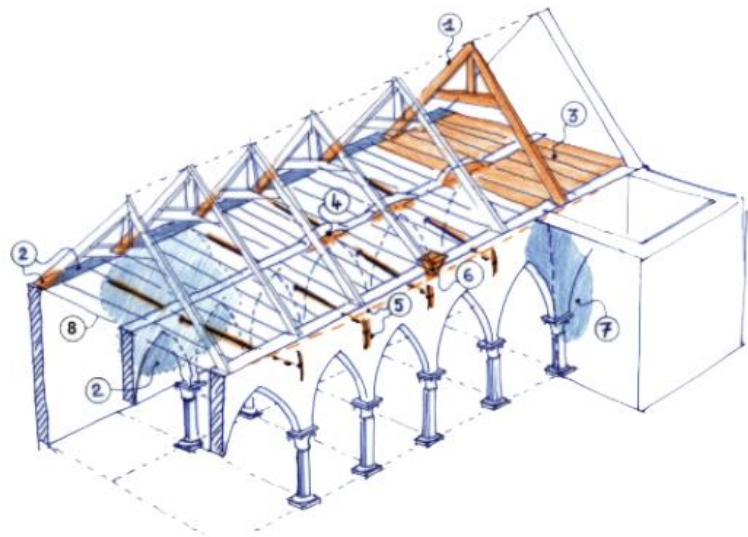




Façade sur cour du n°24 avant et après les travaux de 2018

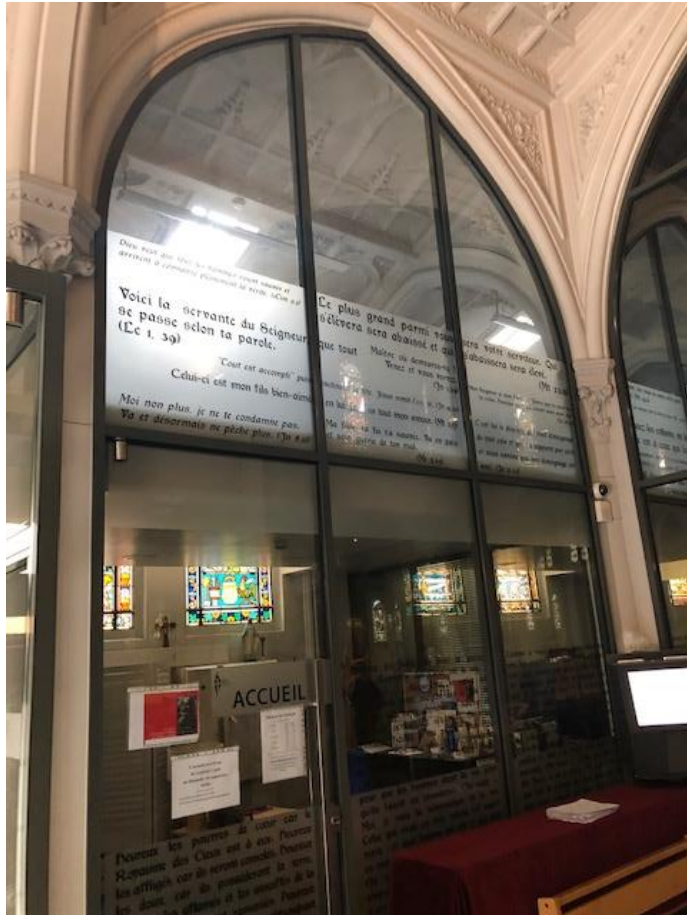






Travaux prévus pour 2020 dans le cadre de la mission Bern, document de l'agence SOCREA

Projet en cours de validation par la DRAC des HDF: fermeture partielle du fond du RDC (ancienne nef) avec une paroi en verre. Exemple de réalisation (église Saint-Honoré-d'Eylau – Paris 16<sup>ème</sup>):





# Projet de valorisation



UNION EUROPEENNE

l'Europe  
s'engage  
en  
Hauts-de-France  
avec le FEADER



Région  
Hauts-de-France

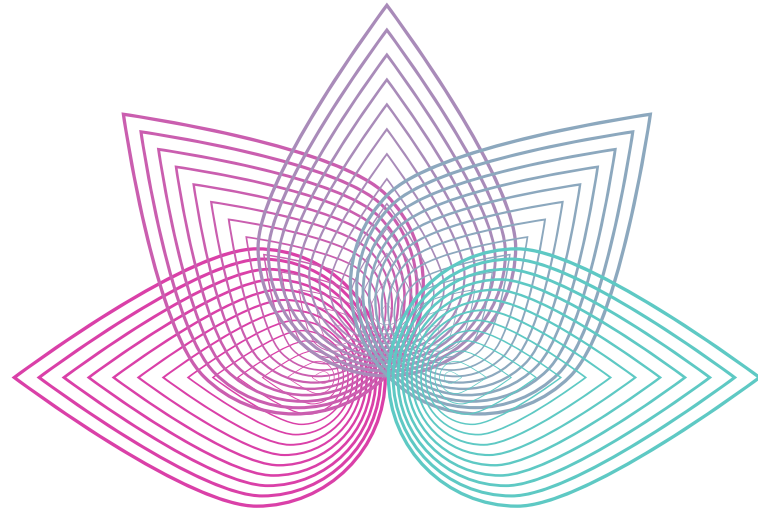


Projet cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



# Le projet de Studio Pilates

- Senlis accueille de nombreuses familles en quête de bien-être dans un contexte de sédentarité de plus en plus marqué: le Pilates répond à un besoin de développer son corps tout en corrigeant des mauvaises postures
- Le projet a démarré en 2016 pour atteindre un niveau de croisière de 250 clients répartis sur 5 jours + week-ends d'activité spécifiques (running, programme « bikini », etc.)
- La demande explose, notamment auprès des chambres d'hôtes qui souhaitent organiser des fins de semaine thématiques
- Le besoin d'un espace plus grand et plus lumineux se fait ressentir



VIVAPILATES  
SENLIS



VIVEZ MIEUX avec  
**VIVAPILATES!**



*« La forme physique est la condition  
préalable au bonheur »  
Joseph Pilates*

Cours Tapis - Machines – Individuels – Collectifs

Le pilates permet de se réapproprier son corps, de découvrir le plaisir de bouger. Être conscient de chaque muscle, équilibrer son corps et le rendre fort et souple à la fois, le préparer à surmonter les contraintes de la vie quotidienne. Permet de vous remettre en forme après une grossesse, une blessure, d'améliorer votre posture, d'apprendre à mieux respirer, à développer la coordination de vos mouvements, d'améliorer votre swing, votre performance... À vivre sans douleurs, **toujours positif!**

Le pilates s'**adresse à tous**, quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique. Venez découvrir notre Studio spacieux, en pleine nature.

**Informations et inscriptions:** 60, Rue des Jardiniers – 60300 Senlis  
(+33) (0) 785 20 58 63 - [contact@vivapilatessenlis.com](mailto:contact@vivapilatessenlis.com) - [www.vivapilatessenlis.com](http://www.vivapilatessenlis.com)

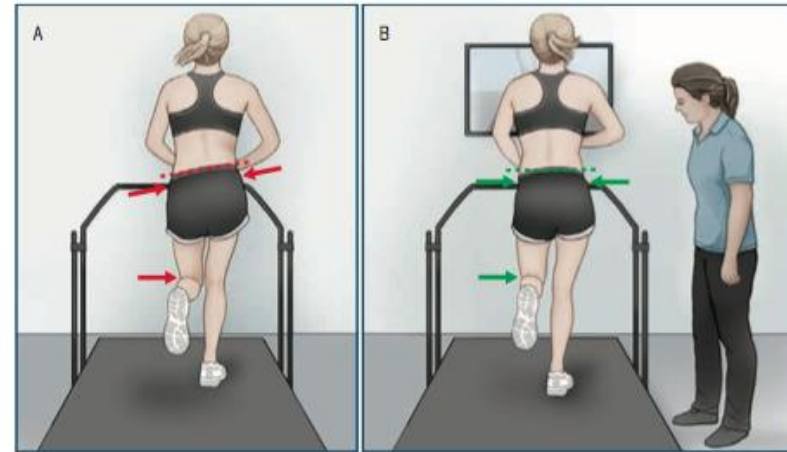
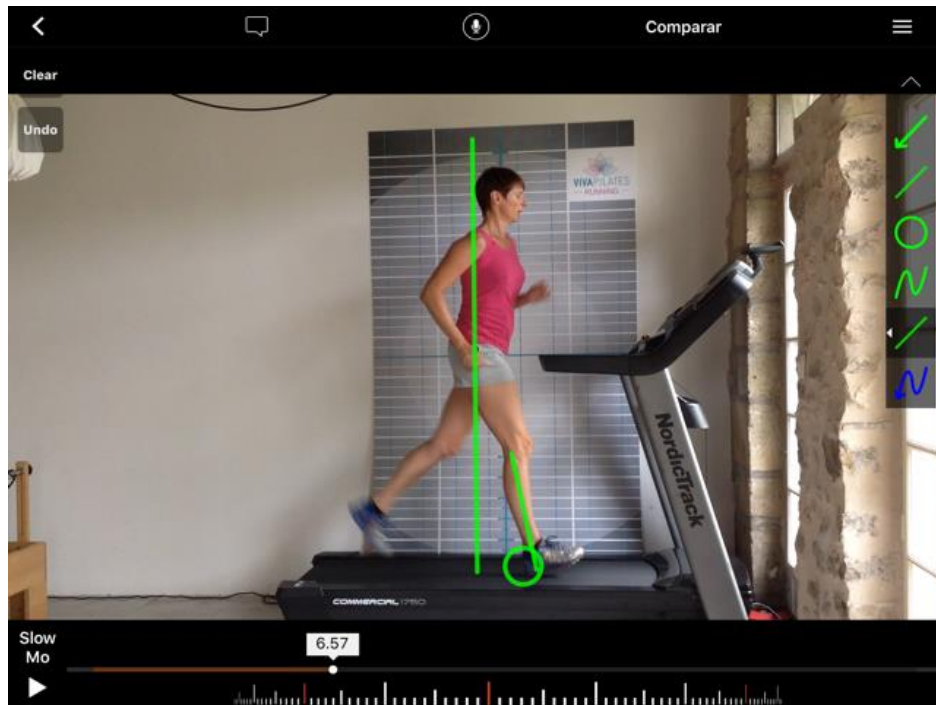


	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7h				PILATES SUNRISE		
8h						
9h	STUDIO	YOGA 9:00-10:15	STUDIO	STUDIO	STUDIO	PILATES SUNRISE
10h	CARDIO PILATES - 1h		MAT 2	MAT 1	STUDIO	STUDIO
11h	STUDIO	YOGA 10:30-11:45	STUDIO	STUDIO	STUDIO	
12h	STUDIO		YOGALATES	STUDIO		
13h						
14h						
15h			PILATES KIDS			
16h						
17h			STUDIO			
18h	STUDIO		STUDIO	MAT 1 / 2	STUDIO	
19h	STUDIO	YOGA 18:30-19:45	CARDIO PILATES 1h30	STUDIO	CARDIO PILATES 1h30	
20h						

STUDIO	PILATES SUNRISE	MAT 1 / 2 PILATES KIDS	CARDIO PILATES	YOGALATES
Machines 2-4 pers.	Tapis / Machines 2-4 pers.	Tapis 2-8 pers.	Tapis 2-8 pers.	Tapis 2-8 pers.

1 = Niveau débutant, 2 = niveau intermédiaire  
Autres plages horaires disponibles pour cours particuliers.









# PILATES ou YOGA?

**Avec le Pilates**  
vous travaillez les muscles profonds



**Avec le Yoga**  
le corps s'assouplit



MAIS...EST-CE QUE CETTE AFFIRMATION EST RÉELLE?  
QUELLES SONT LES VRAIES DIFFÉRENCES?

**Montserrat Romero**  
Professeur de Pilates Polestar

**Sabine Exposito**  
Nutritionniste & Professeur de Yoga

Vous proposent

**le 24 Mars 2018, de 11h30 à 13h.**

de découvrir l'histoire, les différentes modalités, les principes, les avantages,  
les exercices plus célèbres... de chacune des deux fantastiques Méthodes

**Prix 30€ par personne**  
Inscriptions limitées à 15 Personnes, Jusqu'au 19/03/2018



Viva Pilates Senlis 160, rue des Jardins | 60300 Senlis  
Tél. 07 85 20 50 63 | contact@vivapilatesenlis.com | www.vivapilatesenlis.com



## ATELIER SOPHRO-CHOCOLAT

avec **Patricia Falletto**, Sophrologue-Formatrice  
Chez Viva Pilates Senlis

**le Samedi 26 Mai 2018**  
de 11h30 à 13h

Venez découvrir la puissance de vos 5 sens lors d'une séance  
découverte de la sophrologie en dégustant un chocolat  
d'exception en pleine conscience.

Une expérience surprenante à partager ou à offrir !



**Prix 30€ par personne**  
Inscriptions limitées à 12 personnes,  
jusqu'au 21 Mai



Viva Pilates Senlis 160, rue des Jardins | 60300 Senlis  
Tél. 07 85 20 50 63 | contact@vivapilatesenlis.com | www.vivapilatesenlis.com

## PRÊTS POUR L'ÉTÉ !

A l'approche des beaux jours, on a envie de se sentir à la fois tonique et léger!

Viva Pilates Senlis vous propose un programme de Pilates spécialement conçu pour préparer votre été...

**POUR QUI?**  
Participants qui ont déjà des bases de Pilates (Femmes & hommes)

**POURQUOI?**  
Pour affiner votre silhouette & travailler le cardio.

**COMMENT?**  
2 cours de tapis à semaine pendant 5 semaines.

**QUAND?**  
**Jour d'Ouverture**  
Mardi 11 Juin de 18h à 19h30  
Présentation du cours + programme nutritionnel (avec la nutritionniste Sabine Exposito).

**Bikini matin**  
Lundi et Jeudi à 14h00  
du mardi 11 juin au jeudi 11 juillet 2019.

**Bikini soir**  
Mardi et Vendredi à 19h00  
du mardi 11 juin au vendredi 12 juillet 2019.

**Cardio**  
Les Dimanches à 9h00  
sortie running avec exercices pilates en plein air.

**NEW 2019 !**  
Pour motiver l'esprit d'équipe... Viva Pilates vous invite le dimanche 30 juin 2019 à la course d'été organisée par l'association de Footballeurs d'11 ans (16-18) www.11ans.com

**275€**  
Valeur de l'investissement pour 5 semaines  
Places limitées à 8 participants par cours  
Les inscriptions sont ouvertes et valables par le dépôt de votre chèque.

Viva Pilates Senlis 160, rue des Jardins | 60300 Senlis  
Tél. 07 85 20 50 63 | contact@vivapilatesenlis.com | www.vivapilatesenlis.com



## COURS DE PILATES

pour les enfants  
de 8 à 13 ans

Le 60% des adultes souffrent des douleurs de dos ! Encourageons nos enfants à prendre des bonnes postures dès leur plus jeune âge. En plus d'un meilleur positionnement, grâce au Pilates Kids, le jeune adolescent apprendra à mieux écouter et respecter son corps (et celui des autres), le renforcer musculairement, l'assouplir, être plus concentré et gagner en confiance.

**Pilates Kids**  
Les mercredis de 15h à 16h

Places limitées à 8 enfants  
Inscription à l'année pour 32 séances  
**Prix : 480€ l'année**  
possibilité de paiement 120€ x 3 fois



Viva Pilates Senlis 160, rue des Jardins | 60300 Senlis  
Tél. 07 85 20 50 63 | contact@vivapilatesenlis.com | www.vivapilatesenlis.com

## ATELIER D'INITIATION À LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

avec **Caroline Rivaton**  
Chez Viva Pilates Senlis

**le Samedi 14 Avril 2018**  
de 11h30 à 13h

Offrez-vous ainsi qu'à vos proches,  
un moment de détente,  
et participez en duo à cet atelier,  
avec votre conjoint, un ami, ou votre enfant...  
Vous découvrirez ensemble les principes et les  
techniques de relaxation de cette pratique.

**Prix 30€ pour 2 personnes**  
Aider couple à 10 euros maximum

Viva Pilates Senlis 160, rue des Jardins | 60300 Senlis  
Tél. 07 85 20 50 63 | contact@vivapilatesenlis.com | www.vivapilatesenlis.com



## PRÊTE POUR LE BIKINI !

A l'approche des beaux jours, on a envie de se sentir à la fois tonique et léger!

Viva Pilates Senlis vous propose un programme de cours de Pilates spécialement conçu pour préparer votre été...

**POUR QUI?**  
Participants qui ont déjà des bases de Pilates (Niveau intermédiaire - avancé)

**POURQUOI?**  
Pour affiner votre silhouette & travailler le cardio.

**COMMENT?**  
2 cours de tapis à semaine pendant 5 semaines.  
À choisir le midi ou le soir.

**QUAND?**  
**Jour d'Ouverture**  
Mardi 22 Mai à 19h30  
Présentation du cours + programme nutritionnel (avec la nutritionniste Sabine Exposito).

**Bikini matin**  
Lundi et Jeudi à 14h00  
du lundi 28 Mai au jeudi 28 juin 2018.

**Bikini soir**  
Mardi et Vendredi à 19h  
du mardi 27 Mai au vendredi 29 juin 2018.

**Cardio**  
Les Dimanches à 9h30  
sortie running avec exercices pilates en plein air.

Qu'est ce qui change par rapport à votre cours habituel de Pilates ?  
Le programme "prépare pour le bikini" est un ensemble de Pilates qui vous permettra, sous la supervision de votre professeur, d'être plus tonique, plus dynamique, plus énergique, et avec une attention particulière sur les muscles profonds à développer et travailler, ainsi qu'une attention particulière sur le travail de mobilité au Pilates.

**275€**  
Valeur de l'investissement pour 5 semaines  
Places limitées à 8 participants par cours



Viva Pilates Senlis 160, rue des Jardins | 60300 Senlis  
Tél. 07 85 20 50 63 | contact@vivapilatesenlis.com | www.vivapilatesenlis.com

# Le projet de Salle Polyvalente

- La ville dispose de nombreuses associations en quête d'espaces pour y réaliser leur activité
- Un contact a déjà été pris avec la troupe de théâtre A VOUS DE JOUER afin qu'elle utilise l'espace du RDC pour y répéter et jouer leur spectacle
- De même nous sommes sollicités régulièrement par les associations locales pour y organiser leurs assemblées ou diverses expositions

# Le projet d'accueil de familles en difficulté

- Pourquoi ne pas redonner à l'ancien Hôtel-Dieu sa vocation initiale, à savoir accueillir les gens en difficulté?
- Les combles de l'édifice offrent la possibilité d'aménager 3 à 4 chambres indépendantes avec toutes les commodités ainsi qu'un accès indépendant
- Une convention de partenariat avec le Secours Catholique et les autorités locales est en cours de discussion





# Le Plan de Financement:

- Remis par le P.N.R.O.

# Questions et Réponses



UNION EUROPÉENNE



Projet cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

# Merci pour votre attention

Mes remerciements à Madame IUNCKER et Monsieur KLINGELSCHMIDT du P.N.R.O pour le temps dédié à notre projet ainsi que les précieux conseils dans la préparation du dossier de candidature.

Un grand Merci également à l'Association de la Sauvegarde de Senlis et en particulier à Nelly WILLOT pour son soutien inconditionnel, ainsi qu'à Madame FUCHS de la DRAC d'Amiens qui nous a fourni de nombreux documents d'étude historique.

Enfin nous sommes reconnaissants envers Monsieur BASSET, architecte du cabinet SOCREA de Compiègne qui nous accompagne dans la réalisation du projet.



# GRILLE DE SÉLECTION DES PROJETS LEADER

Audition des porteurs de projet pour avis préalable

Nom :

Date : 15/10/2019

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Réhabilitation de l'ancien Hôtel-Dieu de Galande à Senlis en centre culturel et social</b>
<b>Porteur</b>	<b>M. Thibaut ANNERON</b>

Fiche-action :  1 (patrimoine)  2 (tourisme vert)  3 (hébergement)  4 (commerce)  5 (circuits courts)  6 (coopération)

N°	Critères généraux	Note
1	<b>Le projet contribue-t-il à la stratégie locale de développement en s'inscrivant précisément dans les objectifs d'une fiche-action ? (1 point / L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.)</b>	<b>1 / 1</b>
2	<b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR / Evaluées selon les critères suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	0,5/1 0,5/1 1/1 1/1  <b>= 3 / 4</b>
3	<b>Respect de l'environnement (climat, biodiversité, ressources naturelles, paysage...)</b> Evalué selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'impact sur l'environnement (positif ou négatif)</li> <li>- Mesures prises (au-delà des obligations réglementaires) pour limiter les impacts négatifs</li> <li>- Valorisation ou sensibilisation auprès du public concernant la prise en compte de l'environnement</li> </ul> L'impact sera notamment jugé au regard de la charte du Parc naturel régional. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	<b>1 / 2</b>
4	<b>Innovation / Evaluée selon les critères suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre/activité rare à l'échelle du PNR, voire à l'échelle régionale</li> <li>- Mise en œuvre de concepts, procédés, méthodes, partenariats originaux</li> </ul> Une opération banale ou relevant du fonctionnement courant d'une structure obtiendra 0 point.	<b>1 / 2</b>
5	<b>Localisation et portée géographique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation (zone de chalandise, proximité d'activités complémentaires ou au contraire concurrentes)</li> <li>- Portée géographique, rayonnement du projet (idéalement, le territoire du PNR voire au-delà)</li> </ul>	<b>1,5 / 2</b>
6	<b>Partenariats et bénéficiaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du projet en concertation avec tous les partenaires concernés</li> <li>- Nombre et diversité des bénéficiaires (touristes, habitants, adaptation à tout public...)</li> </ul>	<b>2 / 2</b>
7	<b>Viabilité économique et qualité technique du projet</b> Ce critère sera évalué par le Comité de programmation sur la base des observations du comité technique, qui jugera de la qualité technique du projet, de sa viabilité économique le cas échéant, ainsi que du caractère raisonnable des coûts présentés. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	<b>2 / 3</b>

**Sous-total : 11,5/16**

**Bonus porteur privé (+ 2 points) : + 2/2**



Critères spécifiques à la fiche-action / Sauf indication contraire, chaque critère est noté sur deux points.		Note				
Fiche-action 1 : Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager	A - Intérêt patrimonial du site (référencement dans la charte du PNR ou un inventaire quelconque, citation dans une étude...) (3 points / <b>0 éliminatoire</b> ) B - Accessibilité, ouverture au public (idéalement toute l'année) (2 points) C - Supports explicatifs de qualité, en deux langues au moins (1,5 point) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, guides et référenceurs...) (1,5 point) E - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (2 points)	3/3 2/2 0,5/1,5 1/1,5 0/2 = <b>6,5/10</b>				
Fiche-action 2 : Développer les itinéraires et activités de découverte	A - Utilisation de chemins publics et accord des communes, de l'ONF... B - Intérêt en termes de patrimoine, milieux naturels et paysages C - Document de promotion disponible en office de tourisme et sur le web D - Facilité d'accès (transports en commun...), signalisation et jalonnement E - <table border="0"> <tr> <td>┌ Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit</td> <td>/2</td> </tr> <tr> <td>└ Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »</td> <td>/2</td> </tr> </table>	┌ Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit	/2	└ Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »	/2	/2 /2 /2 /2 /2 = <b>/10</b>
┌ Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit	/2					
└ Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »	/2					
Fiche-action 3 : Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural	A - Niveau de qualité équivalent à 2 étoiles/épis/clefs minimum B - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de réservation...) C - Valorisation des sites touristiques proches et des produits locaux D - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (4 points) <b>Bonus (6 pts max.)</b> : gîte de groupe (12 p. min.) ou accueil de cavaliers (+ 4 pts), projet visant les labels Accueil vélo et/ou Tourisme et handicap (+ 2 pts / label)	/2 /2 /2 /4 = <b>/10</b> + <b>/6</b>				
Fiche-action 4 : Conforter une offre de services de proximité en milieu rural	A - Offre multi-services B - Utilisation ou vente de produits locaux C - Engagement dans une démarche qualité (label, charte...) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) E - Adaptation à une clientèle touristique ou excursionniste (horaires, informations touristiques, visibilité et accessibilité, services spécifiques...) <b>Bonus</b> : intégration architecturale de la devanture (+ 2 points)	/2 /2 /2 /2 /2 = <b>/10</b> + <b>/2</b>				
Fiche-action 5 : Favoriser les circuits courts agricoles	A - Approvisionnement et/ou vente en circuits courts de proximité (4 points) B - Qualité environnementale des produits (AB ou conversion, HVE...) C - Absence d'intermédiaire dans l'approvisionnement et/ou la vente D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) <b>Bonus</b> : développement d'une filière inexistante sur le territoire ou d'une nouvelle activité de transformation valorisant des productions locales (+ 4 pts), projet porté par un agriculteur (ou un groupement) (+ 2 pts)	/4 /2 /2 /2 = <b>/10</b> + <b>/6</b>				

Note de base :  $\frac{18}{26}$

**Note supérieure ou égale à 13** : Le projet obtient un avis favorable, éventuellement assorti de réserves et/ou recommandations.

Bonus :  $+ 2$

**Note inférieure à 13** : Le projet obtient un avis défavorable.

**NOTE FINALE :**  $\frac{20}{26}$

**Pour rappel, lors de la programmation du dossier :**

**Note  $\geq 20$  : 100 % du montant maximum applicable**

**16  $\leq$  Note < 20 : 75 % du montant maximum applicable**

**13  $\leq$  Note < 16 : 50 % du montant maximum applicable**

**Note < 13 : projet refusé**

Exceptionnellement, il peut arriver qu'un critère soit jugé inapplicable pour un projet donné. Dans ce cas, le score correspondant ne sera pas renseigné et la note totale sera ramenée sur 26 par proportionnalité.

Le maximum applicable est entendu comme le montant maximal d'aide LEADER pouvant être attribué au projet, en tenant compte :

- du montant total des dépenses éligibles retenu lors de l'instruction du dossier ;
- du taux de cofinancement du FEADER, fixé à 80 % de l'aide publique allouée au projet ;
- du taux maximum d'aide publique défini dans la fiche-action ;
- du plafond d'aide défini dans la fiche-action ;
- du régime d'aide d'État applicable et de la législation nationale en vigueur.

## PROGRAMME LEADER

### Consommation des enveloppes au 15 octobre 2019

- Fiche-action 1 : **Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager**



47 % de l'enveloppe est fléchée

76 % avec les dossiers à l'ordre du jour

- *Commune de Gouvieux / Village troglodytique : 56 008,21 €*
- *Commune de Raray / Exposition : 13 543,48 €*
- *Communauté de communes de l'Aire Cantilienne / Marketing touristique : 92 800 €*
- *Office de tourisme de Chantilly / Parcours réalité virtuelle : 25 752,96 €*
- *Club du Vieux Manoir / Abbaye du Moncel : 13 221,16 €*
- *SARL L'Atelier de la Chantilly : 24 000 €*
- *M. Thibaut ANNERON / Hôtel-Dieu de Senlis : 100 000 €*

- Fiche-action 2 : **Développer les itinéraires et activités de découverte**



12 % de l'enveloppe est fléchée

- *SAS BOB-E-BIKE : 16 240,66 €*
- *Commune de Coye-la-Forêt / Sentier de découverte : 8 372 €*

- Fiche-action 3 : **Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural**



64 % de l'enveloppe est fléchée

- *SAS Cabanes des Grands Chênes : 75 000 €*
- *M. François ROUZÉ / Gîtes : 75 000 €*

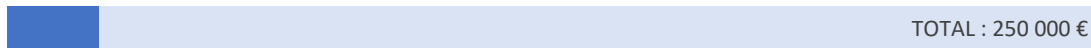
- Fiche-action 4 : **Conforter une offre de services de proximité en milieu rural**



15 % de l'enveloppe est fléchée

- *Commune de Mareil-en-France : 13 398,56 €*
- *SAS Epi'7 tout, ainsi soi... Fée : 5 821,08 €*

- Fiche-action 5 : **Favoriser les circuits courts agricoles**



8 % de l'enveloppe est fléchée

- *Mme Juliette DE LOMBARDON / maraîchage : 21 000 €*

- Fiche-action 6 : **Coopération**

Consommation nulle. TOTAL : 40 000 €

- Fiche-action 7 : **Animation du GAL**



26 % de l'enveloppe est fléchée

- *Animation 2016 à 2018 du programme : 76 961,76 €*

- Fiche-action 8 : **Evaluation du programme**

Consommation nulle. TOTAL : 10 000 €

## ENVELOPPE GLOBALE :

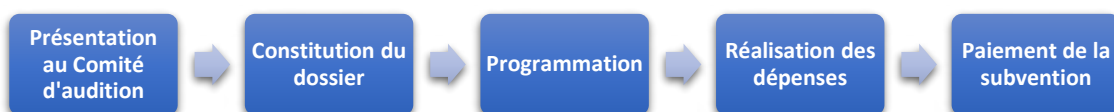


31 % de l'enveloppe est fléchée, 39 % avec les dossiers à l'ordre du jour

- *6 dossiers programmés*
- *2 dossiers complets, à programmer le 15/10/2019*
- *5 dossiers avec avis favorable du comité d'audition, incomplets à ce jour*
- *2 nouveaux dossiers présentés en comité d'audition le 15/10/2019*

### Notes :

- Rappel synthétique des étapes de la vie d'un dossier LEADER :



- Les enveloppes sont considérées comme « fléchées » après obtention d'un avis favorable du Comité d'audition. Cependant, la subvention n'est réellement engagée qu'après la programmation du dossier, le montant pouvant évoluer entretemps.
- Tous les montants présentés dans ce document sont des estimations prévisionnelles, sur la base des informations connues du GAL à la date du 10 octobre 2019. Les montants de subvention réellement versés aux porteurs de projets dépendent du coût réel du projet constaté après réalisation, des cofinancements publics réellement perçus, ainsi que du travail d'instruction des dossiers réalisé par l'Autorité de gestion.